

II

ÉTUDE MORPHOLOGIQUE

DES CIRCONSTANTS

DE TEMPS ET DE LIEU

1 CIRCONSTANT ET PARTIES DU DISCOURS.

Pour pouvoir étudier le circonstant de temps et de lieu au niveau morphologique, il nous a paru nécessaire de situer le circonstant dans la division tripartite du discours des grammairiens arabes. Cela dit, il s'agira d'étudier la classification de la catégorie lexicale désignée par le terme *zarf*. Constitue t-elle une classe du discours en dehors des trois classes de la tradition grammaticale arabe ou bien appartient-elle à l'une d'elle, ou à plusieurs classes ? Cela dit, nous allons tenter de répondre à toutes ces questions.

1. LE *ZARF* APPARTIENT À LA CLASSE DU NOM.

La stabilité de la division tripartite du discours est due, comme le souligne Hassan HAMZÉ, à son adéquation avec les caractéristiques morphosyntaxiques de l'arabe.¹ Ce qui signifie que la division tripartite correspond de manière générale, à la morphologie de la langue arabe. Une morphologie qui présente, en principe, deux catégories distinctes l'une de l'autre. Il y a les unités amorphes qui ne sont pas construites sur une racine. C'est le propre des particules. Celles-ci forment une liste fermée. Il y a les unités fléchies, construites sur une racine qui est majoritairement triconsonantique. Cette catégorie comprend le nom et le verbe.

¹ Hassan HAMZÉ, Le circonstant dans la tradition grammaticale arabe, in : *Autour du circonstant*, p.1.

Le verbe, quant à lui, est défini morphologiquement par SIBAWAYHI comme un ensemble de paradigmes tiré du nom [d'action] et construit sur des schèmes indiquant le temps.¹ Autrement dit, le verbe se conjugue. De plus, le verbe peut également recevoir le duel et le pluriel.

Quant au nom, sa spécificité fondamentale se situe au niveau syntaxique. C'est sa déclinaison. Quant à sa morphologie, il n'y a pas de définition établie, à l'instar du verbe. Cependant, il est possible de le définir négativement par rapport au verbe, en disant que le nom n'est pas un ensemble de paradigme tiré d'une autre catégorie lexicale, qu'il n'est pas construit sur des schèmes indiquant le temps. Le nom ne se conjugue pas mais se décline.

On pourrait ajouter à cela que le nom possède une morphologie flexionnelle. Autrement dit, le nom varie en genre et en nombre. De plus, le nom peut être une unité composée de plusieurs autres unités. C'est à dire, composé de deux formes nominales, où d'une forme nominale et d'une forme pronominale, ou même d'une forme nominale et d'une unité amorphe.²

Le nom est également exposé à la réduction. Autrement dit, un nom peut au cours de l'histoire perdre une partie de lui-même et passer d'une racine supérieure à une racine inférieure, comme d'une racine triconsonantique à une racine biconsonantique.

¹ SIBAWAYHI, t. 1, p. 37. Traduction empruntée à Hassan HAMZÉ, Les parties du discours dans la tradition grammaticale arabe, in. *Les classes des mots*, p. 98.

² Voir à ce sujet la partie sur les unités composées, dans le présent travail, p. 202 .

Cela dit, les unités qui peuvent remplir la fonction de circonstant sont, en principe, celles qui dénotent le temps ou le lieu et qui possèdent toutes les caractéristiques sémantiques et morphologiques du nom. Sémantiquement, ces unités ont une forte spécificité. C'est l'une des caractéristiques des formes nominales

Ainsi, les circonstants de temps ou de lieu dans leur totalité ne possèdent pas de traits morphologiques spécifiques qui puissent permettre de les classer hors de la catégorie du nom.

Même s'il existe une hétérogénéité morphologique dans les unités occupants la fonction de circonstant ou que plusieurs de ces unités se ressemblent ou ressemblent à la classe des particules, il n'en reste pas moins que des noms, car la classe du nom est morphologiquement riche, jusqu'à avoir certaines ressemblances avec des particules. Mais cela ne remet pas en question la tripartition du discours. A ce propos, nous allons tenter d'exposer les différentes morphologies des unités circonstancielle et montrer que ce sont bien des noms malgré ce qui peut sembler les spécifier.

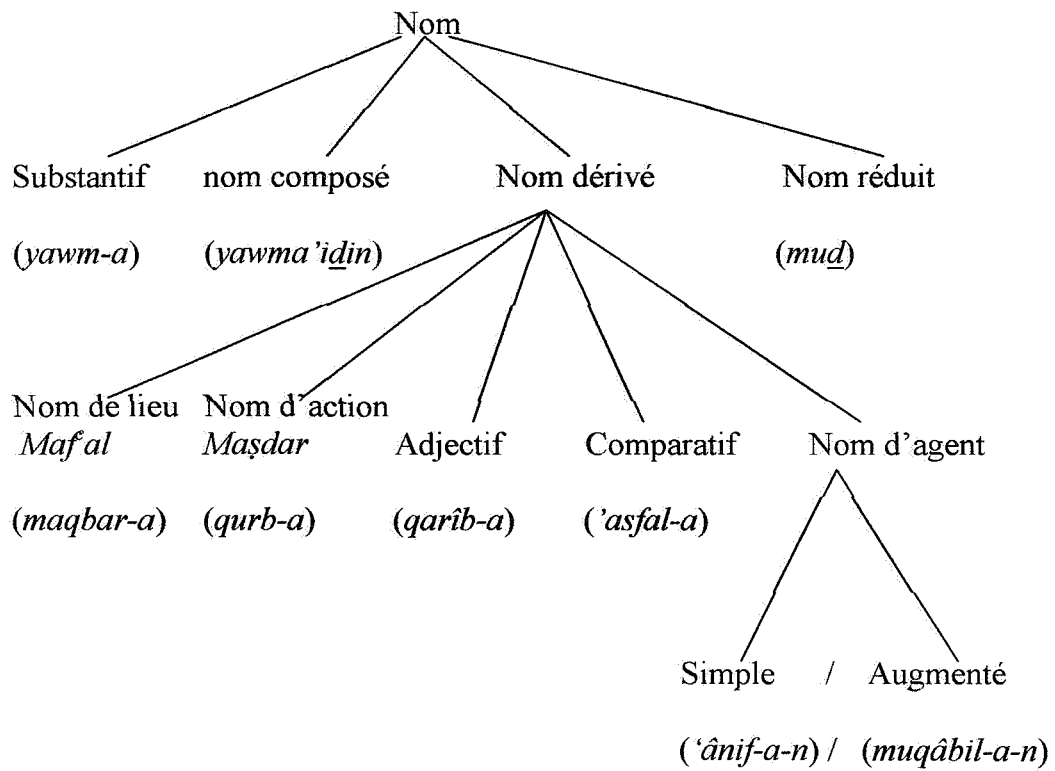
1.1.1 Critères de sous-classification.

Le chapitre précédant a permis de montrer brièvement que la classification du circonstant est, au niveau de la division tripartite du discours arabe, un nom. Cependant, nous savons que la classe du nom se subdivise en sous-classes. La question qui se pose est de savoir si le circonstant constitue l'une de ces sous-classes du nom ? Dans le cas où il constituerait une sous-classe du nom, sur quel critère grammatical se situe la sous-classification ?

1.1.1.1 Critère morphologique.

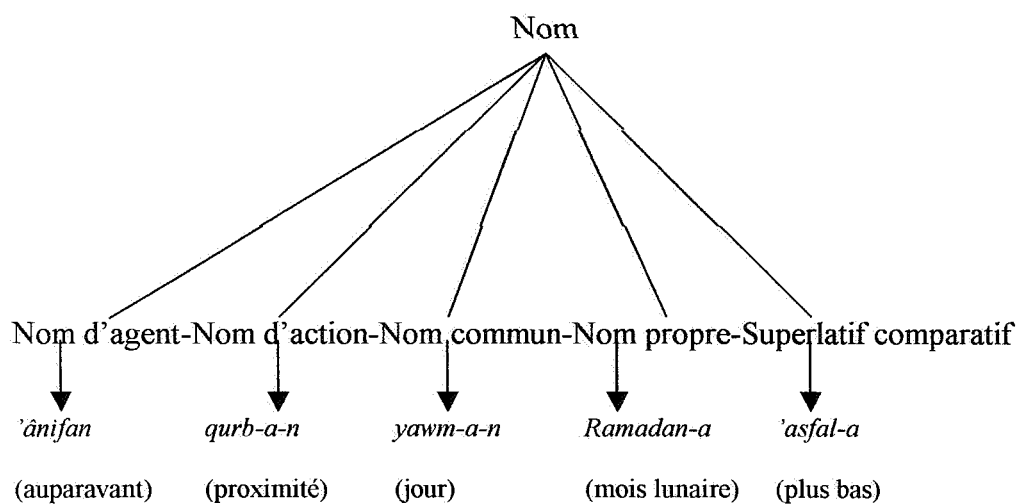
L'analyse des différentes unités circonstancielles nous a révélé une certaine *hétérogénéité morphologique*. Bien qu'elle soit hétérogène, la morphologie du circonstant n'est autre que celle du nom. Cette hétérogénéité se retrouve évidemment dans les sous-classes du nom. De par leur morphologie, les unités circonstancielles appartiennent à un grand nombre de sous-classes du nom et même à des subdivisions de ces sous-classes.

Voici un schéma illustrant la distribution des unités dans les différentes sous-classes du nom et dans la subdivision de ces sous-classes.



1.1.1.2 Critère sémantique.

Le *zarf*, en tant que catégorie lexicale, réunit un nombre incalculable de noms dont le sémantisme permet de préciser la circonstance temporelle et spatiale d'un quelconque procès. Tous ces noms appartiennent à des catégories sémantiques différentes.



Malgré l'hétérogénéité morphologique et sémantique de ces noms, il est possible de les classer en une sous-classe du nom basée sur un critère lexico-sémantique spécifique qui est : la capacité de préciser la circonstance temporelle et spatiale.

1.1.1.3 Critère syntaxique

La classification du circonstant en une sous-classe du nom, au niveau morphologique, n'est pas pertinente. Au niveau sémantique, il est possible de classer les unités en une sous-classe du nom par le fait qu'elles peuvent préciser la circonstance temporelle ou spatiale. Mais il reste le niveau syntaxique, sur lequel il est possible de distinguer le circonstant du reste des subdivisions du nom. Il s'agit, en effet, de la susceptibilité d'occuper telle ou telle fonction syntaxique. Dans ce cas, on peut dire que toute unité susceptible d'occuper la fonction de circonstant de temps et de lieu, constitue une sous-classe du nom appelée circonstant.

Bien entendu, cela ne signifie absolument pas que ces unités sont destinées à n'occuper que la fonction de circonstant. Un certain nombre, parmi ces unités susceptibles d'occuper la fonction syntaxique de circonstant de temps et de lieu, occupe d'autres fonctions syntaxiques.

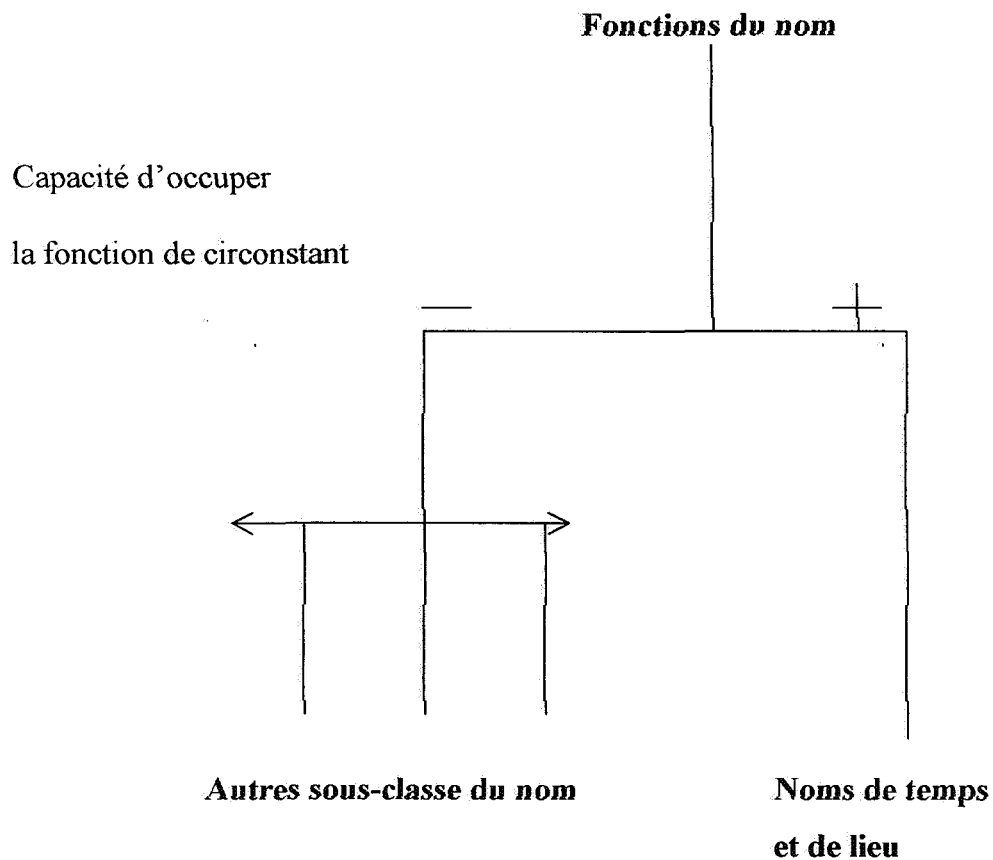
Cela dit, ce qui fait leur spécificité, c'est le fait d'occuper la fonction de circonstant. Par exemple, les noms /yawm/ (jour), /makân/ (lieu), etc, ont la particularité d'occuper différentes fonctions syntaxiques comme celle de sujet, inchoatif, énonciatif, complément, circonstant, etc.

Certains noms comme /fawq/ (dessus), /warâ' (derrière), occupent les fonctions de complément d'objet indirect et de circonstant.

Quant aux unités telles que /matâ/ (quand ?), /'ayna/ (où), /'id/ (quand), /qatt/ (jamais), etc, elles n'occupent que la fonction de circonstant.

Pourtant, leur point commun est la capacité d'occuper la fonction de circonstant de lieu et de temps. Ce point commun, d'ordre syntaxique, est le critère de classification des circonstants en une sous-classe du nom.

Classification basée sur un critère syntaxique.



En somme, la sous-classification du circonstant repose sur deux critères fondamentaux que sont le critère sémantique et syntaxique. Pourtant, le critère syntaxique semble plus précis et plus sélectif que le critère sémantique. En effet, le critère syntaxique ne prend en compte que des noms de temps et de

lieu susceptibles d'occuper la fonction de circonstant de temps et de lieu régis à l'accusatif.

Quant au critère sémantique, il prend en compte tous les noms pouvant préciser la circonstance. Cependant les circonstances temporelles et spatiales peuvent être exprimées par un nom sans que celui-ci soit régi à l'accusatif. C'est-à-dire que la circonstance peut être exprimée par un nom régi indirectement par le verbe. C'est le cas du syntagme prépositionnel.

2. CIRCONSTANT ET UNITÉS SIMPLES

La catégorie du circonstant de temps et de lieu réunit des unités qui, morphologiquement, sont très diverses. En effet, la catégorie du circonstant se divise tout d'abord en deux parties principales qui sont les unités fléchies et les unités amorphes. Celle qui regroupe le plus grand nombre de circonstant est la partie des unités fléchies. Dans les deux cas, il y a une possibilité de création de nouvelles unités, mais la possibilité est bien plus importante en ce qui concerne les unités fléchies. En effet, les unités fléchies rassemblent des processus de création tel la dérivation qui permet d'augmenter au cours du temps la liste des circonstants.

Les unités amorphes connaissent entre autre le processus d'emboîtement qui permet de produire des unités nouvelles. Tous ces processus, comme nous allons le voir, constituent des facteurs de variation au niveau de la catégorie lexicale du circonstant. Mais en face des unités fléchies nouvelles, il y a celles qui sont anciennes et vétustes qui ont, petit à petit, vu disparaître toute autre unité construite sur leur racine. Ces vestiges semblent vouer inéluctablement à un figement plus ou moins achevé. C'est à tout cela que nous avons consacré la partie morphologique afin de rendre compte de l'évolution du circonstant sous toutes ses formes.

2.1 LES CIRCONSTANTS PREMIERS.

La flexion nominale, qui regroupe les variations de formes nominales, concerne le genre, le nombre et certaines notions comme le diminutif. S'agissant du nombre, certaines unités connaissent, plus ou moins, la notion de diminution et l'ensemble des nombres, comme le singulier, le pluriel, le singulatif, le générique.

Quant au genre, il est quasiment inexistant. Le morphème /ta/ que l'on rencontre dans certaines unités de temps et de lieu, est vraisemblablement le morphème du singulatif, sauf exception.

Voici quelques tableaux qui permettent de voir les différentes formes nominales avec les différents schèmes que l'on peut rencontrer.

- La forme : /c v c c/

Le schème /fa^ol/

Nombre

<u>Singulier</u>	<u>Duel</u>	<u>Générique</u>	<u>Singulatif</u>	<u>Pluriel</u>	<u>Diminutif¹</u>
/yawm/ (jour)	/yawmân-i/	/yawm/		/ʔayyâm/ /ašhur/	/yuwaym/
/waqt/ (moment)	/waqt-ân-i/			/ʔawqât/	/wuqayt/
/šahr/ (mois)	/šahr-ân-i/			/šuhûr/ /ašhur/	/šuhayr/
/dahr/ (temps)	Dahr-ân-i	/dahr/		/duhûr/	/duhayr/
		/layl/ (nuit)	/layla-t/	/layâl/	/luyayl/
/ <u>K</u> alf/ (derrière)				/ʔaklâf/	/ <u>k</u> ulayf/
/janb/ (coté)				/ʔajnâb/ /junûb/	/junayb/
/šaṭr/ (vers)				/šuṭûr/ /aštar/	/šuṭayr/
/wajh/ (face)				/wujûh/ /awjuh/	/wujayh/

Ce qui est remarquable, dans ce type de forme, c'est que le singulier et le générique sont identiques (fa^ol).

Quant au pluriel, il se caractérise, pour le schème /fa^ol/, par une flexion interne avec, en général, l'infexion d'une voyelle longue antéposée à la dernière

¹ Sur le diminutif des noms de temps et de lieu, voir al-Mubarrid, *Al-Muqtadâb*, t.1, p.174.

radicale de la racine : /fu^cûl/. Certains pluriels connaissent, en plus de l'infexion de la voyelle longue, le préfixe /ʔ/ (hamza) : /ʔaf^cal/.

Le singulatif est marquée par la suffixation du morphème /ta/ qui n'est autre qu'un homophone du morphème du féminin /ta/. Quant au féminin, il semble inexistant dans ce cas.

On peut constater que seul le singulier est d'usage pour les noms exprimant un temps infini, illimité. C'est le cas pour /dahr/ (temps). A ce propos, Joëlle GARDES-TAMINE explique : «qu'en gros, le singulier renvoie aux substances et aux individus soit uniques, soit isolés. Que le singulier et le pluriel sont l'un et l'autre possible lorsque le référent est conçu sous l'aspect du discontinu et que les substantifs sont comptables. Un cas particulier se présente lorsque le référent est conçu comme un objet unique : le ciel, l'infini. C'est alors le singulier qui est en usage, mais le pluriel se rencontre néanmoins pour peu qu'une situation ou un contexte permette d'envisager la pluralité».¹ C'est le cas pour des formes nominales comme /dahr/ qui ne reçoit plus ni duel ni pluriel.

Il est en général possible de former le diminutif des circonstants par une flexion interne du monème en infixant le formans /ay/ désignant la modalité diminutive : /fu^cayl/.

¹ Joëlle GARDES-TAMINE, *La grammaire, phonologie, morphologie, lexicographie*, p : 62.

Voici une liste de noms formés sur le schème /fa^{ci}l/, mais dont la particularité est qu'ils possèdent, en général, chacun, deux pluriels différents.

<u>Singulier</u>	<u>Générique</u>	<u>Singulatif</u>	<u>Pluriel</u>	<u>Diminutif</u>
	/marr/	/marrat/ (une fois)	/mirâr/ /marrât/	/murayr/
	/qabd/ (poignée)	/qabdat/ ¹	/qiḅâḍ/ /qabdât/	/qubayḍ/
	/bukr/ (matin)	/bukrat/	/ʾabkâr/ /bukrât/	/bukayr/
	/zulf/ (proximité)	/zulfat/	/zulâf/ /zulafât/	/zulayf/
	/qurb/ (proche)			/qurayb/
	/bu ^{ci} d/ (loin)			/bu ^{ci} ayd/

Il est intéressant de remarquer que le pluriel de /fa^{ci}l/ a la particularité d'avoir

trois schèmes différents : /fi^{ci}lâl/

/fi^{ci}âl/ ou /fu^{ci}âl/

/fa^{ci}lat/

¹ Dans la lecture de al-Ḥassan al-Baṣrî, le /qabdat/ est à l'accusatif comme circonstant de lieu.

Voir al-ʿUdayma, *Dirâsât li 'ustûbi l-qur'ân*, t. 2, 3^{ème} partie, pp. 842/843.

La forme /cvcvc/

Le schème /fa°al/

Nombre

<u>Singulier</u>	<u>Duel</u>	<u>Pluriel</u>	<u>Diminutif</u>
Masculin/féminin			
/k <u>al</u> al/ (intervalle)		/k <u>il</u> âl/	/k <u>ul</u> ayl/
/ʔabad/ (éternité)		/ʔâbâd/	/ʔubayd/
/ʔamad/ (durée)		/ʔâmâd/	/ʔumayd/
/ʔar <u>a</u> f/ (extrémité)	/tarafâni/	/ʔa <u>r</u> âf/	/ʔurayf/
/bakar/ (tôt)		/ʔabkâr/ ¹	/bukayr/
/sa <u>h</u> ar/		/ʔa <u>sh</u> âr/	/su <u>h</u> ayr/

Il semble qu'il n'existe pas de forme nominale de lieu appartenant à ce type de schème. Ce sont essentiellement des formes nominales de temps, même si le nom /ʔaraf/ (extrémité) provient du lexique de l'espace, il est employé pour le temps au duel ou au pluriel pour désigner les extrémités du jour ou de la nuit.

Exemples :

-/Wa 'aqimi ş-şalât-a ʔarafay-i n-nahâr-i.../ 11/114

« Accomplis la prière aux deux extrémités du jour ».

-/Wa min 'ânâ'-i l-layl-i fa-sabbih wa 'arâf-a n-nahâr-i/. 20/130

« Célèbre les louanges à des heures de la nuit et aux extrémités du jour ».

¹ La forme /ʔabkâr/, pluriel de /bakar/, fait partie des lectures appelées *şâd* (aberrants), voir *Al-baḥr*, t. 2, p. 453, de Abû ḤAYÂN.

D'autre part, on peut remarquer que le pluriel du schème /fa^cal/ se caractérise également par l'infixation d'une voyelle longue antéposée à la dernière radicale de la racine. Mais la particularité de la voyelle longue est qu'il s'agit uniquement du /â/. L'autre caractéristique du pluriel est la préfixation, presque générale, du formans /-/ (*hamza*). Il est également possible d'obtenir le diminutif de ce type de schème en incluant le formans /ay/.

Le schème /fu^cul/

Nombre		
<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>	<u>Diminutif</u>
Masculin/pluriel		
/ḥuqub/ (année ou vie)	/ʔaḥqâb/	/ḥuqayb/
/dubur/ (après, à la suite)	/ʔadbâr/	/dubayr/

On retrouve ces unités employées, dans le Coran comme dans les traditions prophétiques, au singulier et au pluriel. Les caractéristiques concernant le nombre, le genre et la diminution du schème /fu^cul/ sont identiques à ceux du schème /fa^cal/. C'est sans doute dû au fait qu'ils sont de la même forme /cvcvc//

Exemples :

-/'Aw 'amḍiy-a ḥuqub-a-n/. 18/60

Ou je passe la vie entière

« Dussè-je y passer toute la vie ».

-/Lâbiṭîn-a fi-hâ 'aḥqâb-a-n/. 78/23

Demeurant dans elle des vies entières

« Ils y demeureront des vies ».

-/an tusabbiḥa **dubur-a** kull-i ṣalât-i-n/.¹

« Que tu célèbres les louanges derrière chaque prière ! »

-/Wa mina l-layl-i fa-sabbiḥ-hu wa **'adbâr-a** s-sujûd-i/. 50/40

« Célèbre ses louanges une partie de la nuit et derrière la prosternation ».

¹ *Saḥîḥ al-Bukârî*, Mawsû'ât al-ḥadîṯ aš-šarîf, CD informatique.

La forme : /cv:c/

Nombre

<u>Singulier</u>	<u>Duel</u>	<u>Singulatif</u>	<u>Générique</u>	<u>Pluriel</u>	<u>Diminutif</u>
Masculin/ Féminin					
		/ṭârat/ (une fois)	/ṭâr/ (une fois)	/ṭârât/ (une fois)	
		/sâ ^c at/ (heure)	/sâ ^c / (heure)	/sâ ^c ât/ (heure)	/suway ^c / (heure)
/ʔâm/ (année)	/ʔâmân-i/ (année)			/ʔa ^c wâm/ (année)	/ʔuwaym/ (année)
/ḥîn/ (moment)				/ʔaḥyân/ (moment)	/ḥuwayn/ (moment)
/ʔân/ (moment)				/ʔawân/ (moment)	/ʔuwayn/ (moment)
/ḥawl/ (autour)				/ʔaḥwâl/ (autour)	/ḥuwayl/ (autour)
/ḍât/ qui possède					

Les noms de forme /cv:c/ ne connaissent pas toutes les formes de nombre, que ce soit le singulier ou le générique. Il est intéressant de remarquer que, dans l'ensemble, le pluriel est fait de la voyelle longue /â/ infixée et antéposée à l'avant dernière radicale de la racine. La plupart des pluriels débutent par une *hamza* /ʔ/ préfixée.

La forme /cvcv:c/

Le schème /fa^câl/

Nombre

<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>	<u>Diminutif</u>
Masculin/féminin		
/bayât/ de nuit		
/zamân/ (temps)	/ʔazmân/	/zumayn/
/ġadâ/ (lendemain)	/ʔaġdâʔ/	/ġudayʔ/
/nahâr/ (jour)	/ʔanhâr/	/nuhayr/
/sawâʔ/ (milieu)		
/ʔalâʔ/ (sur)	/ʔa ^c lâʔ/	/ʔulayʔ/
/ʔašâʔ/	/ʔa ^c šâʔ/	/ʔušayʔ/

Le schème /fi^câl/

Nombre

<u>Singulier</u>	<u>Pluriel</u>	<u>Diminutif</u>
Masculin/féminin		
/kilâf/ (après, derrière)	/ʔaklâf/	/kulayf/
/ʔišâʔ/	/ʔa ^c šâʔ/	/ʔušayʔ/
/šimâl (gauche)/	/ʔašmâl/	/šumayl/

La flexion de forme /cvcv:c/ se caractérise par les deux nombres que sont le singulier et le pluriel et par le diminutif.

Les schèmes /fa[°]al/ et /fi[°]âl/ ont un pluriel formé par l'infexion de la voyelle longue /â/ et de la préfixation de la hamza. Il est possible d'obtenir le diminutif de ces deux schèmes en leur infixant le formans /ay/.

Le schème /fa[°]âl/

<u>Singulier</u>	<u>Singulatif</u>	<u>Générique</u>	<u>Pluriel</u>	<u>Diminutif</u>
/yamîn/(droite)			/ʔaymân/	/yumayn/
	/ʕašiyy/ (soir)	/ʕašiyyat/	/ʔaʕšâʔ/	/ʕušayy/
/ʔašîl/ (soir)			/ʔašâl/	/ʔušayl/

Le schème /fa[°]âl/ a pour pluriel les schèmes : /ʔaf[°]âl/ et /fa[°]âl/.

Le schème /fu[°]ûl/

<u>Singulatif</u>	<u>Générique</u>
/ġudwat/	/ġuduw/ (matin)

Le schème /fu[°]lat/ a pour nombre le générique et le pluriel dont le schème est /fu[°]ûl/.

- La forme /cvcv:/

- Les schème /fu[°]âl/ et /fi[°]ûl/

<u>Singulier</u>			<u>Pluriel</u>	
/ḍuhâ/ (matin)				
/ [°] inâ/ (instant)			/ [°] ânâ'/	

Les schèmes /fu[°]âl/ et /fi[°]âl/ a pour nombre le singulier et le pluriel dont le schème est /fa[°]âl/.

La forme /cvccv:c/

Singulier

/tilqâ'/ (du côté de, vers)¹

Ainsi, les formes nominales, que nous venons d'exposer, sont l'une des catégories d'unités fléchies susceptibles d'occuper la fonction de circonstant. Celles ci sont construites sur une racine et correspondent à un schème du nom. Il n'y a rien qui puisse les caractériser, ni les spécifier. Malgré, une certaine hétérogénéité des formes, elles font, pourtant, partie de la classe du nom et occupent une même fonction syntaxique, celle de circonstant. Il est intéressant d'observer que tous ces noms sont, dans l'ensemble, au masculin. Les noms singulatifs formés avec le suffixe /a-t/, sont des noms étrangers au genre comme /kubzat/ (un pain), /naḵlat/ (un palmier), où le genre n'est pas pris en compte. Cependant, dira André ROMAN, ils sont désormais traités par analogie, comme des féminins.²

¹ /tilqâ'/ semble être une ancienne forme de maṣḍar comme /tibyân/.

² André ROMAN, *Grammaire de l'arabe*, p. 35.

2.2 LES CIRCONSTANTS DÉRIVÉS

2.2.1 Dérivation et vestige

Au cours de l'histoire d'une langue, notamment la langue arabe, des unités fléchies sont fabriquées à partir d'une même racine. Des unités sont employées un certain temps et finissent par disparaître. Il arrive parfois qu'un ensemble d'unités, fabriquées à partir d'une même racine, soient employées et exploitées, mais avec le temps, ces unités dérivées s'éteignent une à une, à l'exception de l'une d'entre elles qui continue de subsister. C'est le cas, notamment, de certaines racines qui n'ont plus pour seul dérivé qu'un nom d'action, seul vestige d'une famille disparue. Une partie des noms de lieux vagues étaient, semble-t-il, des noms d'actions (*maşdars*), dont la racine ne sert plus à d'autres unités dérivées.

En effet, R. BLACHÈRE explique que : « Certains maşdars en فَعْلٌ figés au cas direct comme termes circonstanciels, jouent le rôle de préposition ; tels sont فَوْقَ (dessus, sur), تَحْتَ (dessous, sous). Ils sont déterminés par l'état d'annexion où ils se trouvent toujours. Ils peuvent être précédés aussi d'autres prépositions qui amènent le cas indirect مِنْ فَوْقَ

قَبْلَ (avant) et بَعْدَ (après), avec flexion /u/ قَبْلُ, بَعْدُ (à rapprocher de حَيْثُ où), figés sous cette forme, ont une valeur adverbiale (circonstancielle) et ne se trouvent jamais en état d'annexion. »¹

Ces anciens *maṣḍars* que R. BLACHÈRE appelle des « noms outils » ou « noms prépositions », désignent des thèmes nominaux ou autres qui ont perdu leur valeur primitive ou qui selon notre hypothèse, s'ils l'ont conservée, en ont pris parallèlement une autre qui permet de les utiliser non pas comme de véritables outils grammaticaux, mais comme des noms de lieu. Il se peut que certains d'entre eux soient concernés par le phénomène de subduction, c'est à dire qu'ils passent lentement de la classe du nom vers celle de la préposition.²

Maṣḍar > Circonstant de lieu ou de temps.

Si les noms de lieux vagues étaient d'anciens *maṣḍars* ayant perdu leur sens primitif (l'action) voire même les verbes leur correspondant, ils gardent deux choses qui leur permettent de demeurer des noms :

-Premièrement, en perdant leur signification primitive (action), ils en acquièrent une autre toujours de type nominal, qui est le lieu.

-Deuxièmement, leur morphologie n'a pas changé. Ce sont toujours des unités fléchies. C'est l'exemple du circonstant de lieu *ʿind-a/*, qui d'après BLACHÈRE est à rapprocher de *ʿanad-u-n/* (côté).³ C'est également l'exemple de */taḥt-a/* (sous) qui d'après as-SUHAYLÎ : « Même si les Arabes n'utilisent pas un verbe

¹ R. BLACHÈRE, *Grammaire de l'arabe classique*, p. 277.

² Voir à ce sujet, le circonstant et la subduction, dans le présent travail, p : 422 .

³ R. BLACHÈRE, *Grammaire de l'arabe classique*, p. 360.

correspondant à /taħt-a/ (sous), /taħt-a/ est à l'origine un nom d'action (*maşdar*), dont le verbe fut condamné à mourir »¹

« إِلَّا أَنَّهُمْ لَمْ يَسْتَعْمِلُوا فِعْلًا مِنْ تَحْتٍ وَ لَكِنَّهَا مَصْدَرٌ فِي الْأَصْلِ أُمِيَّتٌ فِعْلُهُ. »

Les noms d'orientation spatiale devaient être également d'anciens masdars de formes dérivant chacune d'une racine différente. Pour as-SUHAYLÎ : « On voit bien que tous ces mots sont dérivés du verbe. /Kalf-a/ (derrière) dérive du verbe /kalaf-a/ (succéder à), /quddâm/ (devant) dérive de /qaddam-a/ (avancer), /fawq-a/ (dessus) de /fâq-a/ (s'élever), /'amâm-a/ (devant) de /'amm-a/ (devancer). Il en est ainsi pour tous. »²

« هَذِهِ الْأَفْظُ كُلُّهَا لَيْسَ يَخْفَى بِأَدْنَى نَظَرٍ أَنَّهَا مَأْخُودَةٌ مِنْ لَفْظِ الْفِعْلِ فَخَلْفَ مِنْ خَلَفْتَ، وَ قُدَّامٌ مِنْ تَقَدَّمْتَ، وَ فَوْقَ مِنْ فُقَّتْ وَ أَمَامَ مِنْ أَمَمْتَ أَي: قَصَدْتَ وَ كَذَلِكَ سَائِرُهَا. »

Ce qui nous intéresse, avant tout, chez as-SUHAYLÎ, c'est qu'il fait remarquer que les noms de lieu sont des formes fléchies et dérivées.³ Ce qui laisse supposer que tout nom de lieu vague et de temps (spécifiés et vagues) est, à l'origine, un ancien *maşdar*.

Pour les grammairiens arabes, le fait est que le temps est le mouvement d'une entité, et le mouvement est exprimé par un nom d'action. Le mouvement des

¹ As-SUHAYLÎ, *op. cit.*, p. 392.

² *Idem.*

³ Il est intéressant de voir que pour As-SUHAYLÎ, les mots dérivent du verbe.

astres a été le mouvement par excellence pour localiser une action produite par les entités terrestres. À ce propos, as-SUHAYLÎ dit : « Son secret est que du fait que le temps n'est autre que des faits produits par le mouvement des astres. L'homme avait besoin de localiser et de dater ses actions. »¹

« وَ سِرُّهُ أَنَّ الزَّمَانَ لَمَّا كَانَ أَحْدَاتًا تَحْدُثُ عَنْ حَرَكَةِ الْفَلَكَ وَ كَانَ الْبَشَرُ يَحْتَاجُونَ
إِلَى تَقْيِيدِ أَحْدَاتِهِمْ وَ تَأْرِيحِهِمْ. »

Il ajoute : « La signification de la localisation de l'action dans le temps n'est autre qu'un fait comparé à un autre fait connu de l'interlocuteur. Lorsque tu l'informes que ton acte est rapporté à l'acte connu par lui, tu le lui auras localisé et daté. Nous l'avons appelé /waqt/ (localisation temporelle). C'est à l'origine un nom d'action. »²

فَلَا مَعْنَى لَوْ قَتِ الْفِعْلُ إِلَّا أَنَّهُ حَادِثٌ يُقَارَنُ حَادِثٌ مَعْلُومٌ عِنْدَ مَنْ يُحَاطَبُهُ. فَإِذَا أُخْبِرْتَهُ
أَنَّ فِعْلَكَ قَارِنٌ ذَلِكَ الْحَادِثِ الْمَعْلُومِ عِنْدَهُ تَوَقَّتَ لَهُ وَ تَقَيَّدَ. فَسَمَّيْنَاهُ وَقْتًا. وَ هُوَ فِي
الْأَصْلِ مَصْدَرٌ. »

En somme, les noms d'orientations sont exposés à deux types de variations :

1- D'un côté, il y a l'extinction lente d'une famille d'unités fléchies construite sur une même racine.

¹ As-SUHAYLÎ, *op. cit.*, p. 392.

² *Idem.*

2. La dernière unité de la famille d'unités fléchies, qui semble t-il était un ancien *mašdar*, se transforme peu à peu en une unité figée qui risque d'être analysée comme appartenant à une autre catégorie que la catégorie nominale qu'est le nom d'action.

Pourtant, nous verrons, par la suite, que les noms d'actions qui ont gardé leur sens primitif, celui de l'action, sont utilisés comme des noms de lieu ou de temps pour spécifier la circonstance d'une action exprimée par un verbe. Nous verrons également que les noms, de temps et de lieu dérivés, construits sur le schème /maf^cal/ ou /maf^cil/ étaient à l'origine et en grande partie, ce que les grammairiens arabes appellent des *mašdars mîmî*. Tous ces *masdars* sont là pour étayer l'hypothèse qu'un nombre de circonstants étaient réellement des *masdars*.

Quoi qu'il en soit, une telle évolution représente un autre facteur de variation du circonstant qui vient s'ajouter d'autres facteurs liés sur le plan lexical.

2.2.2 Les circonstants dérivés de forme simple

2.2.2.1 La forme dérivée /fâ^cil/ (nom d'agent).

Le schème du nom d'agent fâ^cil est fait du monème radical discontinu et du formant infixé /â[...]i/ qui n'est autre qu'un monème pronominal subjectif. Ce sont d'anciennes formes déverbales nominalisées perdant *ipso facto* leur modalité de diathèse et leur modalité aspectuelle.¹

Le nom d'agent /fâ^cil/ est susceptible d'occuper la fonction de circonstant. Il peut être morphologiquement de forme simple ou augmentée. Son sémantisme lexical peut être de type spatial ou temporel. Si le qualificatif de dimension peut suppléer à un nom d'action ou de temps, et de ce fait, faire office de circonstant de temps ou de complément absolu, le nom d'agent représente soit le temps ou le lieu exprimé par sa racine, soit le sujet de l'énoncé, et de ce fait, être soit un circonstant, soit un complément d'état. Une fois encore, le choix reste à faire.

Exemples :

/[istaqarr-a] ^câliy-a-hum tîyâb-u sundus-i-n kudr-u-n wa istabraq-u-n/. 76/21

Sur eux des vêtements de satin vert et de brocart.

« [Il sera posé] **sur eux** des vêtements de satin vert et de brocart. »
 verbe circonstant de lieu
 (régissant supposé)

/[kânû] ^câliy-a-hum tîyâb-u sundus-i kudr-u-n wa istabraq-u-n/. 76/21

sur eux des vêtements de satin vert et de brocart

« [Ils porteront] **sur eux** des vêtements de satin vert et de brocart. »
 Verbe complément d'état

¹ Voir André ROMAN, *Étude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe*, p.1006.

D'après al-^cUKBÂRÎ, les deux analyses sont envisageables.¹

<i>/fa-yaqûm-u</i>	<i>muqâbil-a</i>	<i>an-nâs-i/.</i>
Il se dresse	devant	les gens
verbe	circonstant	déterminant
<i>/fa-yaqûm-u</i>	<i>muqâbil-a</i>	<i>an-nâs-i/.</i>
« Il se dresse	faisant face	aux gens ».
verbe	complément d'état	déterminant

Quant au temps, le nom d'agent indique particulièrement un moment antérieur, mais aussi le début ou la fin d'une période. D'autre part, il ne fait pas concurrence avec le complément d'état, car le nom d'agent exprime dans ce cas uniquement une partie du temps. Le nom de temps ne peut décrire l'état d'un sujet. Le nom de temps ne possède pas plusieurs significations comme le nom de lieu /muqâbil/ qui lui peut signifier une orientation (en face) ou un état (faire face).

Exemples :

/qâlû li-lladîna 'ûtû l-^cilm-a mâdâ qâl-a 'ânif-a-n/. 47/16

« Ils dirent à ceux qui reçurent la science : Qu'a t-il dit **auparavant** ? »

Circonstant de temps

/âminû bi-alladî 'unzila ^calâ alladîna 'âmanû

wajh-a *n-nahâri 'aw ikfurû 'âkir-a-* *hu/.* 3/72

« Croyez en ce qui a été descendu sur ceux qui ont cru **à la face** du jour ou à son **dernier**. »

« Croyez en ce qui a été descendu sur ceux qui ont cru **au début** du jour ou à sa **fin**. »

circonstant de temps

circonstant de temps

¹ Al-^cUKBÂRÎ, *At-Tibyân*, t. 2, p. 482.

Il s'agit d'Abû l-Baqâ' Muḥḥab ad-Dîn bn al-Ḥussayn bn Abî l-Baqâ' al-^cUkbarî, né à Bagdad en 538 et mort en 616 de l'hégire. Théologien hanbalite et grammairien. *At-Tibyân*, t. 1, p. 4.

2.2.2.2 La forme infinitive (nom d'action)

Le *maṣḍar* est une forme infinitive nue. C'est à dire qu'elle n'est pas porteuse de monème de diathèse. Elle ne peut porter aucune modalité autre que la modalité du réel et la modalité de l'accomplissement. Georgine AYOUB le définit ainsi : « Le schème du *maṣḍar* renvoie à une opération de nominalisation qui énonce le contenu notionnel associé au verbe de même forme, sans spécification de la structure argumentale ni des rôles thématiques et sans spécification temporelle ou aspectuelle. Le *maṣḍar* n'est pas confiné à une classe de verbes précises désignant des actions, mais est coextensif de toute forme verbale quel que soit le procès auquel il renvoie »¹. Il est considéré par la tradition grammaticale arabe comme une catégorie grammaticale, plus particulièrement une sous-classe du nom.

a)- Le sémantisme lexical du nom d'action

Dans leur définition du *maṣḍar*, les grammairiens arabes parlent de *asmâ'-u l-'aḥdât* (nom d'événement). Ceci du fait que le *maṣḍar* exprime une action, un état ou le passage d'un état à un autre. L'action peut prendre le caractère d'un évènement pouvant être un changement ou un mouvement et qui a quelque importance pour l'homme par son caractère exceptionnel ou considéré comme tel. C'est ce type d'action évènement qui est susceptible

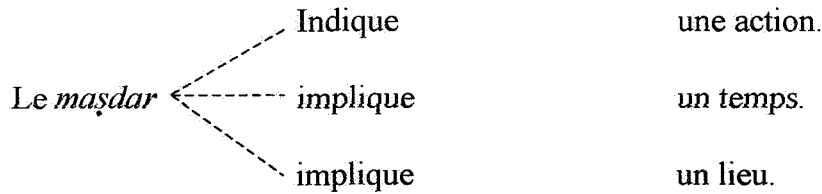
¹ Georgines AYOUB, *La question de la phrase nominale en arabe littéraire*, p.1092.

d'occuper la fonction de localisation dénotée par le *masdar*. Tout mouvement se définit comme le changement dans l'espace, en fonction du temps et par rapport à un système de référence. À ce sujet, Laurent GOSSELIN explique : « Qu'à l'inverse de l'être, la catégorie de l'événement est constitutivement liée au temps. » Laurent GOSSELIN fait référence à la définition d'E. KANT qui dit : « J'ajoute ici que le concept du changement, ainsi que celui du mouvement (comme changement de lieu) ne sont possibles que par et dans la représentation du temps... »¹

Cela dit, tout mouvement implique un temps et un lieu. C'est ce temps et ce lieu, impliqué par le mouvement et dénotés par les déverbaux, notamment le *maşdar*, qui servent à localiser un procès. Différemment du nom de temps ou de lieu, qui eux indiquent un temps ou un lieu, le *masdar* n'indique, en principe, pas le temps et l'espace, mais il implique ceux-ci. Le *masdar* indique uniquement l'action. Celle-ci doit nécessairement se dérouler dans un temps ou un lieu, donc le lieu comme le temps sont impliqués et ne sont pas désignés par un paradigme à l'instar du verbe.

Le nom de temps	indique	un temps.
Le nom de lieu	indique	un lieu.
Le verbe	indique	une action
	Indique (au moyen de paradigme)	un temps.
	Implique	un lieu.

¹ Laurent GOSSELIN, *op.cit.*, (thèse), p. 292.



b)- Le nom d'action chez les grammairiens arabes

Dans la théorisation des grammairiens arabes anciens, le *masdar* n'est pas lui-même apte à faire fonction de circonstant. Il serait, d'après eux, le suppléant d'un nom de temps ou de lieu ellipsé et auquel il serait annexé. Ibn SARRÂJ¹ dit : « Sache que les Arabes ont établi des noms qui ne sont pas des [noms de] temps, à la place des [noms de] temps, par extension et condensation. Ces noms sont de deux types, dont l'un est : A l'origine, la forme première du discours est que le *maṣḍar* est le premier terme d'une expression annective dont le second terme (le complément du nom) est un nom de temps ellipsé par extension.

Exemples :

- /*ji'-tu-ka maqdam-a l-hâjj-i/* « Je suis venu à toi à l'**approche** de pèlerin »;

[masdar]

- /*kufûq-a n-najm-i/* « [Au moment du] **coucher** des étoiles »;

[Maṣḍar]

- /*kilâfat-a fulân-i/* « [Au temps du] **vicariat** d'untel » ;

[Masdar]

- /*ṣalât-a l'asr-i/* « [Au moment de] **la prière** de l'après midi ».

[Masdar]

¹ Ibn Sarrâj Abû Bakr al-BAĠDÂDÎ, grammairien de Baġdâd, disciple d'al-MUBARRID, mort en 316/929. (A. ROMAN : *Étude*, pp.1021-1029).

Ce qui est voulu dans tout cela est :

- /ji'-tu-ka waqt-a maqdam-i l-ḥâjj-i/

[Nom de temps] [maşdar]

« Je suis venu à toi [au moment de] l'approche du pèlerin » ;

- / [ji'-tu-ka] waqt-a kufûq-i n-najm-i/

[nom de temps] [maşdar]

« [Au moment du] coucher des étoiles » ;

- / [ji'-tu-ka] waqt-a kilâfat-i fulân-i/

[Nom de temps] [maşdar]

« [Au moment du] vicariat d'Untel » ;

- / [ji'-tu-ka] waqt-a şalât-i l-^casr/

[Nom de temps] [maşdar]

« [Au moment de] la prière de l'après- midi. »¹

وَ اعْلَمَ أَنَّ الْعَرَبَ قَدْ أَقَامَتْ أَسْمَاءَ لَيْسَتْ بِأَزْمِنَةٍ مَقَامَ الْأَزْمِنَةِ اتِّسَاعًا وَ اخْتِصَارًا وَ
هَذِهِ الْأَسْمَاءُ تَجِيءُ عَلَى ضَرْبَيْنِ : أَحَدُهُمَا أَنْ يَكُونَ أَصْلُ الْكَلَامِ إِضَافَةَ أَسْمَاءِ الزَّمَانِ
إِلَى مَصْدَرٍ مُضَافٍ. فَحُذِفَتْ اسْمُ الزَّمَانِ اتِّسَاعًا : جِئْتُكَ مَقْدَمَ الْحَاجِّ، وَ خُفُوقَ

¹ Ibn SARRÂJ, *op. cit.*, t. 1, p. 189. voir également Abû ḤAYÂN, *Al-irtisâf*, t. 2, p. 225, également Ibn YA'ÛS, *Şarḥu l-mufaşşal*, t. 2, pp. 42, 43, 44, 45.

النَّجْمِ وَ خِلَافَةَ فَلَانَ وَ صَلَاةَ الْعَصْرِ، فَالْمُرَادُ فِي جَمِيعِ هَذَا : جِئْتُكَ وَقْتِ مَقْدَمِ
الْحَاجِّ، وَ وَقْتِ خُفُوقِ النَّجْمِ، وَ وَقْتِ خِلَافَةِ فَلَانَ، وَ وَقْتِ صَلَاةِ الْعَصْرِ.

Le nom ellipsé et sous-entendu serait, d'après Ibn SARRĀJ, /waqt-a/ (temps, moment) pour la localisation temporelle et /makân-a/ (lieu) pour la localisation spatiale.¹ Cela dit, selon notre hypothèse, il n'y a pas de nom de temps ou de lieu ellipsé et suppléé par un *maṣḍar* qui serait formellement son déterminant. Il y a là plutôt un temps ou un lieu impliqué et sous-entendu dans le *maṣḍar*, comme l'on sous-entend un lieu impliqué par le verbe. Ce qui signifie que le *maṣḍar* est, à sa manière, susceptible d'occuper la fonction de circonstant. Le *maṣḍar* est un localisateur de temps ou de lieu, parce qu'il implique le temps ou le lieu. Le sémantisme de la racine du *maṣḍar* fait que le *maṣḍar* est employé pour le temps ou le lieu. Le *maṣḍar* /qurba/ (proximité) possède une racine liée à l'espace, de ce fait, il est utilisé pour l'espace.

Exemples :

/fa sa-yakûn-u qurb-a l-masjid-i/.²

Circonstant

C. de nom

« Il sera à **proximité** de la mosquée ».

/an-nâr-u yu^ʿradûn-a ^ʿalay-ha ġaduww-a-n wa ʿašīyy-a-n/.³ 40/46

circonstant de temps

circonstant de temps

« Le feu auquel ils seront exposés, **matin** et **soir**. »

¹ Ibn SARRĀJ, *Al-'Uṣûl fî n-naḥwu*. pp. 193, 199.

² *Musnad Aḥmad*, ḥadīth N° 11092, Mawsûʿât al-ḥadīṯ aš-šarīf, CD informatique.

³ Le circonstant /ġaduww/ est, d'après al-ʿUKBARI, un *maṣḍar*. Il serait comparable à la forme anormale de /ʿulw/ (élévation). Abû l-Baqâ al-ʿUKBARI, *op.cit.*, t. 2, p. 327.

Cela dit, pour qu'un *masdar* puisse remplir la fonction de localisation d'une autre action, il faut, comme le suggère *az-ZAJJÂJ*¹, qu'il indique une action qui ait un caractère d'événement, une action plus importante et plus évidente que l'action à localiser.² Le départ des étoiles au matin est une action considérable aux yeux des interlocuteurs. C'est une action qui servira à localiser une action d'importance moindre.

Exemple :

<i>/wa min al-layl-i fa-sabbiḥ-hu wa</i>	<i>'idbâr-a n-nujûm-i/</i> .52/49
Parmi la nuit, célèbre ses louanges et	le dos tourné des étoiles
« De la nuit, célèbre ses louanges et	au départ des étoiles. »
verbe démontrant la célébration des louanges	circonstant de temps (<i>masdar</i>)

Le *maṣdar* localisateur, susceptible d'occuper la fonction de *circonstant*, connaît une évolution sémantique due à la fréquence de son emploi en tant que tel. C'est-à-dire que sa fonction fréquente et incessante pourrait faire de celui-ci un nom de temps ou de lieu. L'action qu'il indique pourrait s'éclipser, ne laissant apparaître que la signification impliquée (temps, lieu). Autrement dit, l'impliqué risque d'avoir le dessus sur le signifié. C'est un renversement de situation peu évident, mais un fait linguistique réel et qui ne peut se réaliser que sur une diachronie lointaine.

¹ *AZ-ZAJJÂJ*, Ibrâhîm bn Sîrî Abû Ishâq, grammairien, disciple d'al-MUBARRID, mort à Baḡdâd en 311/923. (A. ROMAN : *Étude*, pp.1021-1029).

² C'est un dire de *az-ZAJJÂJ*, cité par Abû ḤAYYÂN dans *Irtiṣâfu ḍ-ḍarab min lisâni l-°arab*, t. 2, p. 57.

Ainsi, la transformation du nom d'action, en un nom impliquant le lieu ou le temps, connaît plusieurs étapes :

1 – l'étape initiale. C'est le cas entre autres de /*ṣalât*/ (prière), /*kilâf*/ (derrière), /*kurûj*/ (sortie), etc. Ces noms sont à l'étape initiale et la transformation se fait très lentement. Ils sont encore très utilisés avec leur sens premier (l'action) et très peu avec leur sens spatial ou temporel.

2 – L'étape proche de la rupture. Il y a des noms qui ont atteint une étape où le sens spatial et temporel prend le dessus sur le sens premier d'action. C'est le cas de *masdars* tel que : /*ġurûb-a*/ (disparition), /*ġuduww-a-n*/ (allée matinale), /*tilqâ'-a*/ (en direction), /*bu'd-a*/ (éloignement), /*qurb-a*/ (rapprochement).

3 – L'étape de rupture définitive et très ancienne. C'est le cas des noms de temps qui, à l'origine étaient des noms de mouvements des astres.

Exemples : /*yawm*/ (jour), les noms de lieux vagues, notamment les noms d'orientations étaient, semble-t-il, des noms d'actions.¹

Quant aux schèmes des *maṣdars*, susceptible d'occuper la fonction de circonstant de lieu ou de temps, les plus fréquemment employés sont :

- /*fu'ûl*/ comme /*ṭulû'*/ (montée), /*ġurûb*/ (disparition), /*qudûm*/ (venue), /*kurûj*/ (sortie), /*kufûq*/ (coucher).

- /*fî'âlat*/ comme /*kilâfat*/ (vicariat),

- /*'if'âl*/ comme /*'idbâr*/ (retraite, reculade), /*'ibkâr*/ (précocité).

- /*fa'âl*/ comme /*ṣalât*/ (prière), /*bayât*/ (veille)

¹ Voir à ce propos, R. BLACHÈRE, *op. cit.*, pp. 277, 329.

Exemples :

/an-nâr-u yu[°]radûn-a[°]alay-hâ ġuduww-a-n wa[°] aššiy-a-n/. 40/46

Le feu, sont exposés, sur elle, **matin** et **soir**

« Le feu auquel ils seront exposés **matin** et **soir**. »

circonstant circonstant
(mašdar de schème fu[°]ûl)

/wa 'idan la yalbatûn-a kilâf-a-ka 'illa qalîl-a-n/. 17/76

et alors, ils ne resteront **derrière** toi **excepté un peu**.

« Alors, ils ne resteront **après** toi **que peu de temps**. »

circonstant circonstant
(mašdar de schème /fi[°]âl)

/'an ya'tiy-a-hum ba'sunâ bayât-a-n wa hum nâ'imûn-a/. 97/7

Qu'il vient à eux notre rigueur, **de nuit**, et eux dormant.

« A ce que leur vienne notre rigueur, **de nuit**, alors qu'ils dorment. »

circonstant
(masdar de schème /fa[°]âl)

/wa mina l-layl-i fa-sabbih-hu wa 'idbâr-a n-nujâm-i/. 50/40

Et parmi la nuit, célèbre ses louanges et **la retraite** des étoiles.

« Durant une partie de la nuit, célèbre les louanges, ainsi qu'à **la retraite** des étoiles »

circonstant
(Mašdar de schème /'if[°]âl)

Bref, le nom d'action se présente comme un facteur de variation par le fait qu'il n'est pas à l'origine un nom de temps ou de lieu et est utilisé, petit à petit, comme circonstant. Certains noms d'actions finissent par se transformer en nom de temps ou de lieu. Ce qui signifie que des unités entrent, au cours du temps, dans la catégorie de circonstant par une voie différente. La voie de la transformation d'une unité en une autre.

2.2.2.3 La forme dérivée /ʔaf^oal-a/ (comparatif)

Certaines formes dérivées peuvent être employées pour l'espace, et pas nécessairement pour le temps, et vice-versa. C'est le cas notamment, du comparatif dont la forme est /ʔaf^oal/ et qui occupe, en général, la fonction d'un circonstant de lieu.¹ Bien entendu, il n'est pas exclu qu'il puisse occuper la fonction de circonstant de temps, mais cela ne sera que par la voie de la métaphore. La racine des comparatifs circonstants provient du lexique de l'espace, plus particulièrement celui de la verticalité et de l'horizontalité.

Verticalité

/ʔ-l-y/ > /ʔa^olâ / (plus haut)

/d-n-y/ > /ʔadnâ/ (plus bas ou inférieur ou plus proche)

/s-f-l/ > /ʔasfal-a/ (plus bas)

Horizontalité

/b^o-d/ > /ʔab^oad-a/ (plus loin)

/q-r-b/ > /ʔaqrab-a/ (plus près)

/ʔ-w-l/ > /ʔawwal-a/ (tout premier)

/q-ṣ-y/ > /ʔaqṣâ/ (plus éloigné)

Ce type de circonstant ne connaît pas de féminin. Par contre, il connaît un pluriel. Le pluriel n'occupe, pour ainsi dire, pas la fonction de circonstant.

Exemples :

¹ La forme /ʔaf^oal-a/, porteuse de la modalité élativ, est susceptible d'être nominalisée.

/fa-naza-la 'a^clâ l-madînat-i fi hayy-in yuqâl-u la-hum banû °amr-i-n bn °Awf¹

Circonstant de lieu

« Il débarqua au plus haut lieu de Médine appelé Banû °Amr bn °Awf ».

/fa kân-a qâb-a qawsayn-i 'aw 'adnâ [min dâlîka]/. 53/9

Il était **deux portées d'arc** ou **plus bas**.

« Il se tenait à **deux portées d'arc** ou **plus bas**. »

circonstant de lieu circonstant de lieu

/wa r-rakb-u 'asfal-a min-kum/. 8/42

La caravane **plus bas** que vous

« La caravane [était installée dans un lieu] **plus bas** que vous (ou inférieur). »

Circonstant de lieu

/fa-wajadat aš-šafâ 'aqrab-a jaba-l-i-n fi l-'arḍ-i/.²

Elle trouva šafâ **plus proche** montagne dans la terre.

« Elle trouva en šafâ, la montagne **la plus proche** sur terre. »

Circonstant de lieu

/kân-a rajul-u-n mina l-'ansârî bayt-u-hu 'aqšâ bayt-i-n fi l-madînat-i/.³

Il y avait un homme, parmi les Ansârs, sa demeure **la plus éloignée** des demeures dans la Médine

« Il y avait un homme, parmi les Ansârs, dont la demeure était **la plus éloignée** des demeures à Médine. »

Circonstant de lieu

/kamâ daḡalû-hu 'awwal-a marrat-i-n/. 17/7

Comme ils sont entrés en lui **la première** fois

« Comme ils s'y sont introduit **la toute première** fois. »

¹ BUḤĀRĪ, Hadîṭ n° 10, *Mawsū'ât al-ḥadîṭ aš-šarîf*, CD informatique

² *idem*, ḥadîṭ n° 3113, *ibid*

³ MUSLIM, ḥadîṭ n° 1077, *ibid*

Circonstant de temps

*/kân-a rajul-u-n lâ 'a°lam-u 'aḥad-a-n mina n-nâs-i mimman yuṣall-i l-qiblat-a min 'ahl-i l-madīnat-i 'ab°ad-a manzīl-a-n mina l-masjid-i min dâlika r-rajul-i/.*¹

Il y avait un homme, je ne connais personne parmi les gens qui prie la qibla parmi les habitants de Médine, **le plus éloigné** des foyers de la mosquée que cet homme.

« Il y avait un homme, dont personne que je connaisse parmi les habitants de Médine qui prie en direction de la qibla, ayant un foyer **aussi éloigné** de la mosquée que cet homme ».

Circonstant de lieu

Bref, la liste des comparatifs utilisés, jusque là, comme circonstants, est assez restreinte. Cependant, elle peut augmenter au cours du temps, car il n'est pas impossible de créer, par la voie de la dérivation, d'autres comparatifs de temps ou de lieu.

¹ MUSLIM, hadit n° 470, *op.cit.*

2.2.2.4 La forme /maf^{al}/

La création de nom de lieu et de temps par dérivation est un moyen qui, selon toute hypothèse, permet de se passer de tout un syntagme, entre autres, verbal. À ce propos, al-FAYYŪMĪ dit : « A l'origine, on avait recours au verbe, au nom de temps et de lieu. On disait : Ce temps ou ce lieu dans lequel il y avait... Cependant, ils (les Arabes) ont renoncé à cela et ont dérivé du verbe, le nom de temps ou de lieu, et ce, de manière concise et brève. »¹

« وَ كَانَ الْأَصْلُ أَنْ يُؤْتِيَ بِلَفْظِ الْفِعْلِ وَ لَفْظِ الزَّمَانِ وَ الْمَكَانِ فَيَقَالُ : هَذَا الزَّمَانُ أَوْ الْمَكَانُ الَّذِي كَانَ فِيهِ كَذَا، لَكِنَّهُمْ عَدَلُوا عَنْ ذَلِكَ وَ اشْتَقُّوا مِنَ الْفِعْلِ اسْمًا لِلزَّمَانِ وَ لِلْمَكَانِ إِجَازًا وَ اخْتِصَارًا. »

Pour les définir, on dira : Ce sont deux formes nominales de temps et de lieu faites d'un monème radical et d'un monème pronominal /ma/ représentant un lieu ou un temps. Ainsi, /maf^{al}/ est, selon notre avis, formée à partir de la racine d'un verbe pour exprimer le temps ou le lieu de ce verbe. La différence entre le circonstant de temps ou de lieu et le nom de lieu ou de temps est :

- Que le circonstant est une fonction syntaxique indiquant simplement le temps ou le lieu avec le sens de /fi/ (dans) sous entendu, car ce sont les réceptacles de l'action de leurs régissants.
- Quant aux deux noms dérivés, qui sont une catégorie morphologique, ils sont destinés au temps ou au lieu d'où sont tirées leurs substances. La signification

¹ Muhammad at-ṬANṬAWĪ, *Taṣrīfu l-'asmā'*, p. 120.

du circonstant est simple, car il signifie ou le temps ou le lieu, tandis que celle du nom /maf^oal/ est composée. Autrement dit, la signification du nom se compose du sens de la racine et du sens de l'ensemble des paradigmes qui constituent la forme /maf^oal/. C'est pour cela que les deux noms (de temps et de lieu) sont comptés au nombre des dérivés. Il arrive que les deux noms occupent la fonction de circonstant de temps ou de lieu, dans le cas où la substance du verbe et du nom est la même. Dans ce cas, leur signification devient simple.

La forme du nom de lieu et du temps est identique. On pourrait supposer qu'elle est construite à partir du verbe similaire (*muḏāri^o*), car seul la première consonne diffère entre les deux. La première consonne du verbe est le signifiant du pronom et la première consonne du nom est le signifiant du lieu.¹ Ce qui fera la différence entre le nom du lieu ou du temps de l'action, c'est soit la racine du verbe, soit le contexte. Il existe des noms dont la racine appartient au lexique de l'espace ou de temps.

Exemples :

Verbe locatif

Nom de lieu

/yajlis-u/ (il s'assied)

/majlis/ (séance)

Quant aux noms de temps dérivant d'un verbe appartenant au lexique temporel, ils semblent beaucoup moins nombreux que ceux de l'espace.

¹ D'après André ROMAN, la consonne /mim/ de /maf^oal/ est le morphème dont le signifié est celui du lieu général. *Grammaire de l'arabe*, p :39.

<u>/š-y-f/</u>	Verbe	Nom de temps
	/yašîf-u/(passer l'été)	/mašîf/(période estivale)

Les racines communes au temps et au lieu, elles sont nombreuses.

<u>/w-^c-d/</u>	Verbe	Nom de temps	de lieu
	/ya ^c id-u/	/maw ^c id/	/maw ^c id/
	Il promet	moment de promesse	lieu de promesse

Le nom /maw^cid/ qui signifie le temps ou le lieu de la réalisation d'une promesse, est identifié par le contexte.

La dérivation est une procédure obéissant à des règles, à un système organisé, à une convention. Du point de vue analogique, il semble que les noms de lieu et de temps, en arabe, soient formés à partir des verbes similaires de formes simples et tri-consonantique et selon un schème particulier.

Verbe similaire : /yaf^cil-u/ (il fait)

/maf^cil/ (lieu ou temps de l'action de "faire")

Il arrive parfois que des noms de temps ou de lieux dérivés correspondent exactement aux schèmes de nom d'action (*mašdar mîmî*) et de nom de patient. Les raisons en sont soit un emploi anormal (non analogique) obéissant à l'usage, soit l'emploi de schème correspondant à des noms autres, comme c'est le cas pour les noms de lieu et de temps correspondant aux formes augmentées. Analogiquement et selon toute hypothèse, les noms de lieu et de temps sont formés sur le schème correspondant au verbe similaire de forme simple.

- Le schème /yaf^cil-u/

Nom de lieu de /yajlis-u/ (il s'assoie) = /majlis/

Verbe

lieu de l'action de s'asseoir

Nom de temps de /yaşîf-u/ (passer l'été) = /maşîf/ campement d'été/

Verbe

Nom (de temps ou de lieu)

y	m
a	a
f	f
c	c
a	i
l	l
u	

- Le schème /yaf^cal-u

Nom de lieu: /yadh_hab-u/ (il part) /mad_hab-u-n/ (lieu de l'action de partir)

Nom de temps (inexistant)

Verbe

nom de lieu

y	m
a	a
f	f
c	c
a	a
l	l
u	

Quant au schème du verbe similaire /yafu^ol-u/, il semble que l'arabe ne possède pas de nom dérivé dont la forme est /maf^oul/. Le nom de temps ou de lieu qui doit correspondre au verbe similaire du type /yaf^oul-u/ ne pourra être la forme /maf^oul/ car, d'après Sibawayhi, elle n'existe pas dans l'usage des Arabes.¹

Les formes de nom de temps et de lieu, qui existent, sont en principe /maf^oal/ et /maf^oil/. Les Arabes anciens ont assigné au nom dérivé du verbe de schème /yaf^oul/ la même forme que celle du verbe /yaf^oal/. On peut constater que l'on ne passe pas systématiquement d'un verbe à un nom de lieu ou de temps, mais il y a bien une forme imposée et construite sur les schèmes /maf^oal/ et /maf^oil/. Ainsi, si des noms dérivés de temps et lieu correspondent à des syntagmes du verbe similaire, d'autres ne correspondent pas.

Il y a donc deux formes de nom dérivé pour tous types de verbes.

/yaf^oil-u/ → /maf^oil-u-n/

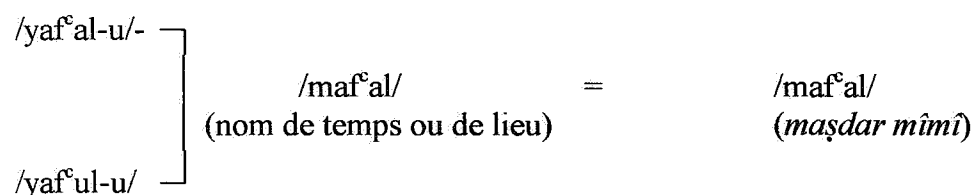
/yaf^oal-u/ → /maf^oal-u-n/
 /yaf^oul-u/ → /maf^oal-u-n/

¹ SIBAWAYHI dit : « Ils n'ont pas construit le nom dérivé sur le modèle /yaf^oul-u/, car il n'existe pas dans le discours la forme /maf^oul-u/. » *Al-kitāb*, t. 4, p. 90.

« وَ لَمْ يَبْنِ عَلَى مِثَالِ يَفْعُلُ لِأَنَّهُ لَيْسَ فِي الْكَلَامِ مَفْعُلٌ. »

2.2.2.4.1 La forme /maf^cal/ et le *maşdar mîmî*.¹

D'autre part, il arrive fréquemment que des schèmes d'une forme infinitive de type *masdar mîmî* correspondent à ceux des noms de lieu ou de temps. Le schème analogique conventionnel du *maşdar mîmî* qui est /maf^cal/, correspond au schème du nom de temps ou de lieu dérivé du verbe similaire /yaf^cal/ et /yaf^cul/.



Il est parfois très difficile de distinguer les uns des autres dans le contexte. Exemple :

/raqad-a/	/yarqud-u/	/marqad/
	(il a dormi)	Nom d'action (mîmî)
		ou nom de temps
		ou nom de lieu.

Le *maşdar mîmî* connaît également une forme anomale (ou non analogique), la forme /maṭli^c/.

/yatlu ^c -u/	>	/maṭla ^c /	>	/maṭli ^c /
		schème de <i>maşdar</i>		nom de lieu
		analogique		schème de <i>maşdar</i>
				anomal

¹ Le *maşdar mîmî* est formé à partir d'une racine triconsonantique à laquelle on préfixe le morphème /ma/. Il est difficile de distinguer entre la forme du *maşdar mîmî* et les noms de temps et de lieu formés sur le schème /maf^cal/. La réalité de ce type de *masdar* ne fait pas l'unanimité chez les grammairiens arabes. À ce propos, al-Ĝalâyiñi dit : « Les savants ont dit : le *maşdar mîmî* est un nom qui se présente avec le sens de *maşdar* et ce n'est pas un *maşdar* ».

المُحَقَّقُونَ مِنَ الْعُلَمَاءِ قَالُوا : إِنَّ الْمَصْدَرَ الْمِيمِيَّ اسْمٌ جَاءَ بِمَعْنَى الْمَصْدَرِ لَا مَصْدَرٍ .

Jâmi^c d-durûs al-^carabiyya, t. 1, p. 174.

- Schème de *mašdar* analogique (maf^{al}) :

/salâm-u-n hiya ḥattâ maṭla^c-i l-fajr-i/. 97/5

Paix elle jusqu'au **levé** de l'aube

« Elle est paix, jusqu'à l'**apparition** de l'aube. »

mašdar (ou circonstant)

- Schème de *mašdar* anomal (maf^{il}) :

/ḥattâ 'idâ balaġa-a maṭli^c-a š-šams-i/. 18/90

Jusqu'à quand il eut atteint **le lever** du soleil.

« Jusqu'à ce qu'il eut atteint **le lever** du soleil. »

mašdar (ou circonstant)

- Nom de temps ou de lieu analogique

/yaṭlu^c-u/ > /maṭla^c/ > /maṭli^c/

(moment où l'on monte) (lieu où l'on monte)

Mašdar mîmî analogique

/yatlu^c-u/ > /maṭla^c/ > /maṭli^c/

(montée) (montée)

Le *mašdar mîmî* analogique (/maf^{al}/) peut correspondre au nom de lieu ou de temps dérivé du verbe similaire : /yaf^{al}/ et /yaf^{ul}/. Quant au *mašdar mîmî* anomal (/maf^{il}/), il peut correspondre au schème de nom de temps ou de lieu dérivé du verbe similaire /yaf^{il}/ et au nom de temps ou de lieu dérivé anormalement du verbe /yaf^{ul}/ (/maṭli^c/ /ma^cjiz/...)

- *Mašdar mîmî* analogique : /maf^{al}/ (/madḥab/, /malbas/, /mašrab/)

- Nom de temps ou de lieu : /maf^{al}/ (/madḥab/, /malbas/, /mašrab/)

- *Maşdar mîmî* non analogique : /maf[°]il/
- Nom de temps ou de lieu dérivé analogique : /maf[°]il/ du verbe /yaf[°]il-u/
- Nom de temps ou de lieu dérivé non analogique : /maf[°]il/ du verbe /yaf[°]il-u/

Voici une liste non exhaustive des noms de temps et de lieu dérivés relevés dans le Coran et classés selon leur point commun.

<i>Maşdar mîmî</i> ou nom de lieu ou nom de temps	<i>Maşdar mîmî</i> Ou nom de temps	<i>Maşdar mîmî</i> Ou nom de lieu
/maw [°] id/	/maṭla [°] / le temps du lever	/mafâz/
rendez-vous		réussite
temps de rendez-vous		lieu de réussite
lieu de rendez-vous		
/majrâ'/		/madhab/
la course		aller
temps de rendez-vous		lieu dans lequel on va
le lieu où l'on court		
/marsâ/		/majlas/
ancrage		séance
temps d'ancrage		lieu où l'on s'assoie
lieu d'ancrage		
/maḥîd/		/ma [°] âš/
détournement		subsistance
temps de détournement		lieu de subsistance
lieu de détournement		
/mafarr/		/ma'âb/
fuite		retour
temps de fuite		lieu où l'on revient
lieu de fuite		

/mahlak/

destruction

temps de destruction

lieu de destruction

/maṭli^c/

lever

temps du lever

lieu du lever

/marqad/

sommeil

temps du sommeil

lieu du sommeil

/mubawwa^r/

faire halte

lieu où l'on fait halte

/maṭwâ/

séjour

lieu de séjour

/majma^c/

rencontre

lieu de rencontre

/madkal/

entrée

lieu d'entrée

/makraj/

sortie

lieu de sortie

/maṣîr/

action de devenir

lieu d'arrivée

/maw'îl/

action de se réfugier

lieu de refuge

/mawbiq/

promesse

lieu

d'accomplissement

d'une promesse

- Classement des formes simples /maf^cal/, contenues dans le Coran :

Forme saine	Forme dont la dernière radicale est doublée	Forme d'une voyelle est longue	Forme constituée d'une voyelle	Forme constituée d'une voyelle longue en fin
/maw ^c id/ lieu de rendez-vous		/ma ^c âš/ lieu de subsistance		/ma'wâ/ lieu où l'on s'abrite
/mawbiq/ lieu d'accomplissement d'une promesse		/ma'âb/ lieu auquel on revient		/maṭwâ/ lieu où l'on s'abrite
/maw'il/ lieu de refuge		/mahîd/ lieu où l'on se détourne		/majrâ/ lieu où l'on court
/majma ^c / lieu de rencontre		/masîr/ fin, issue		/mursâ/ lieu d'encrage
/madkal/ lieu d'accès		/maqâm/ lieu de station		
/makrag/ lieu de sortie		/mafâz/ lieu où l'on est à l'abri		
/maskan/ lieu d'habitat		/makân/ lieu où l'on est		
/maṭli ^c / lieu du levant		/maṭâb/ lieu où l'on se réunit		
/mahlik/ lieu de destruction		/majî'/ lieu où l'on arrive		
/manzil/ lieu de résidence				
/majlis/ lieu de séance				
/marṣad/ lieu d'observation				
/masjid/ lieu de prosternation				
/maġrib/ lieu de disparition				
/maq ^c ad/ lieu où l'on s'assoie				
/mankib/ lieu d'étendue				

Pluriel

/mašârib/ lieux où

l'on boit

/manâzil/ lieux de

résidence

/maḍâji^c/ lieux où

l'on se couche

/masani^c/ lieux où

l'on fabrique

/mawâṭin/ lieux de

domicile

/mawâqi^c/ lieux où

une chose arrive

/majâlis/ lieux où

l'on s'assoit

/mašâriq/ lieux du

lever du soleil

/maġârib/ lieu du

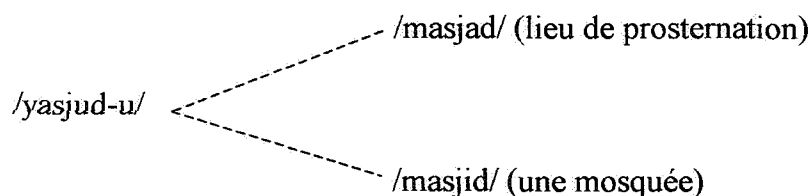
coucher du soleil

2.2.2.5 Les formes dérivées non analogiques

Il arrive parfois que des noms de lieu ou de temps, qui devraient obéir au processus dérivationnel analogique, fassent exception à la règle. Le verbe similaire /yaf[°]ul-u/, qui analogiquement, ne possède pas de forme nominale avec un schème qui lui soit propre, mais à qui l'on a assigné un autre schème, connaît un autre problème. En effet, ce verbe (yaf[°]ul), dont la forme infinitive (*mašdar*) est /fu[°]ûl/, connaît des formes de noms de lieu et de temps qui ne correspondent pas au schème qui leur a été conventionnellement assigné. Voir ci-dessous :

Verbe similaire	Mašdar	Schème du nom assigné	Schème anomal
/yaf [°] ul-u/= il fait	/fu [°] ûl/= (le) faire	/maf [°] al/ lieu où l'on fait	/maf [°] il/
/yaṭlu [°] -u/= il monte	/ṭulû [°] =montée	/maṭla [°] / une montée (en général)	/maṭli [°] /
/yağrub-u/=il disparaît	/ğurûb/=disparition	/mağrab/ lieu où le soleil disparaît (occident)	/mağrib/
/yašruq-u/= il (soleil) se lève	/šurûq/=levé	/mašraq/ lieu où le soleil se lève (orient)	/mašriq/
/yanbut-u/= il (herbe) pousse	/nubût/=(la) pousse	/manbat/ lieu où pousse l'herbe	/manbit/
/yasjud-u/= il se prosterne	/sujûd/=prosternation	/mašjad/ lieu où l'on se prosterne (mosquée)	/mašjid/

Pour SIBAWAYHI, il existe une différence entre le sémantisme du nom formé sur le schème conventionnel (ex : *mağrab*) et le schème anomal (ex : *mağrib*). Le schème analogique et conventionnel est prévu pour signifier le temps ou le lieu de l'action du verbe de même racine ou de même nature, tandis que le schème anomal désignerait le nom d'un lieu en particulier. Un nom qui peut être appliqué à un lieu spécifié. SIBAWAYHI voit ainsi une différence entre le nom du lieu de l'action du verbe, qui lui, a servi de base dérivationnelle analogique et le nom d'un lieu particulier, voire spécifié.



SIBAWAYHI dit : « Quant à /masjid/, c'est le nom de la maison où on se prosterne. Tu ne veux pas désigner par-là le lieu de prosternation ou le lieu où tu poses ton front. Si tu avais voulu cela, tu aurais dit : /masjad/. De même, /maqburat-u-n/ (cimetière) et /mašruqat-u-n/ (lieu du lever du soleil), c'est le nom de lieu qu'il a voulu désigner. S'il avait voulu le lieu de l'action, il aurait dit : /maqbar-u-n/. Cependant, /maqburat-u-n/ est un nom au même titre que /masjid/. »¹

¹ SIBAWAYHI, op. cit., t.4, pp. 90, 91.

« وَ أَمَّا الْمَسْجِدُ اسْمٌ لِلْبَيْتِ وَ لَسْتُ تُرِيدُ بِهِ مَوْضِعَ السُّجُودِ وَ مَوْضِعَ جِبْهَتِكَ. لَوْ
أَرَدْتَ ذَلِكَ لَقُلْتَ : مَسْجِدٌ. وَ كَذَلِكَ الْمَقْبَرَةُ وَ الْمَشْرِقَةُ، وَ إِثْمَا أَرَادَ اسْمَ الْمَكَانِ وَ
لَوْ أَرَادَ مَوْضِعَ الْفِعْلِ لَقَالَ مَقْبَرٌ، وَ لَكِنَّهُ اسْمٌ بِمَنْزِلَةِ الْمَسْجِدِ. »

C'est comme si SIBAWAYHI avait voulu écarter toute anomalie en faisant des noms du genre /masjad, maqbar, mašraq/ des noms de lieux particuliers.

2.2.2.6 La forme dérivée /maf^calat/

La forme /maf^calat/ est spécifique au lieu. Bien qu'il n'y ait qu'une seule forme, l'objet et l'origine de la dérivation diffèrent. Il existe, en effet, une forme qui dérive du verbe à laquelle, est suffixé le morphème /ta/ qui, vraisemblablement, désigne le singulatif.

Exemples :

Nom générique	Singulatif
/maqâm/	/maqâm-a-t/
(Station en général)	(Une station en particulier)
/makân/	/makân-a-t/
(Le lieu en général)	(Un lieu en particulier)

La forme /maf^cal-a-t-u-n/ peut être également une dérivation provenant non pas d'un verbe, mais d'un substantif. C'est une forme qui indique un lieu où abonde une entité en particulier.

Exemples :

/qabr/	>	/maqbarat-u-n/
(tombe)		(Lieu où les tombes sont nombreuses : cimetière)
/tawb/	>	/matâb-a-t-u-n/
(Rassemblement)		(Lieu d'affluence)

Quant au morphème /t/ affixé au nom, il pourrait s'agir du morphème du féminin, car –dira Muhammad aṭ-ṬANTAWĪ– : « Ils ont imposé le /ta/ du féminin, pour signifier que /maf'alat-u-n/ est, en réalité, le qualificatif du nom au féminin /'ard/ (terre) et qui est sous entendu. »¹

« وَ إِنَّمَا التَّرْمُوا هُنَا تَاءُ التَّأْنِيثِ لِلدَّلَالَةِ عَلَى أَنَّ مَفْعَلَةً فِي الْحَقِيقَةِ صِفَةٌ لِلأَرْضِ الَّتِي هِيَ مُؤَنَّثَةٌ. »

Le morphème de féminin /t/ peut être également, d'après Abū ḤAYYĀN (745/1344), celui du féminin du mot /buq'a-t-u-n/, ou celui du féminin du *maṣdar mîmî*.²

La forme /maf'alat-u-n/ est employée pour le lieu. Mais pas pour le temps. Cependant, le *maṣdar mîmî* possède une forme identique. Al-ĠALĀYĪNĪ dit : « Il (*maṣdar mîmî*) est peut être construit sur le schème /maf'alat-u-n/. »³

« وَقَدْ يُبْنَى مِنْهُ عَلَى وَزْنِ مَفْعَلَةٍ. »

Une fois encore, il peut être difficile de faire la distinction entre le nom de lieu dérivé d'un verbe ou d'un substantif et le *maṣdar mîmî*.

¹ Muhammad aṭ-ṬANTAWĪ, *op. cit.*, p. 128.

² Abū ḤAYYĀN, *Al-Baḥr*, t. 1, p. 379.

³ Al-ĠALĀYĪNĪ, *Jāmi' u d-durūsi l-'arabiyya*, t. 1, p. 174.

2.2.3 Les circonstants dérivés de formes augmentées.

Il n'existe apparemment pas de forme spécifique au temps ou au lieu de l'action, dérivant d'une forme augmentée. Cela dit, le nom de temps ou de lieu sera établi sur le schème du nom de patient de forme augmentée. Comme c'est le cas également pour le *mašdar mîmî*. Ce qui signifie que pour une même forme, il y a quatre catégories de noms : Noms de patient, *mašdar mîmî*, nom de temps et de lieu. Seul le contexte permet de distinguer entre les uns et les autres.

Voici une liste des noms construits sur le schème du nom de patient de forme augmentée et susceptible d'être des noms de temps ou de lieu.

	Nom de patient	nom de lieu ou de temps	Schème
/mubawwa'/	placé en haut lieu	haut lieu	/mufa ^{cc} al/
/muqâm/	érigé	lieu où l'on réside	/muf ^c âl/
/mudkâl/	introduit	lieu où l'on entre	/muf ^c al/
/mukraj/	sorti	lieu où l'on sort	/muf ^c al/
/mursâ/	ancré	lieu d'ancrage	/muf ^c al/
/muzdajar/	éloigné	lieu d'éloignement	/mufta ^c al/
/multahad/	mis à l'écart	lieu de retraite	/mufta ^c al/
/muġtasal/		lieu où on lave	/mufta ^c al/
/mustaqarr/	ce qui est résident	lieu où l'on réside	/mustaf ^c al/

La dérivation est un moyen de création de forme expressive très enrichissant pour la catégorie du circonstant. Les circonstants dérivés sont très nombreux. Ils constituent une famille réunissant des dérivés de formes simples, augmentées dont certaines sont affixées à des morphèmes de toutes sortes produisant de nouveaux circonstants. La dérivation est un processus qui constitue un facteur de variation et d'instabilité du circonstant. En effet, la dérivation a permis l'entrée d'un grand nombre d'unités dans la catégorie du circonstant. Tant que celle-ci existera, elle continuera d'enrichir la catégorie du circonstant et de ce fait elle gardera le circonstant dans une perpétuelle évolution.

2.2.4 Le qualificatif.

Parmi les unités dérivées susceptibles d'occuper la fonction de circonstant de temps et de lieu, il y a certains déverbaux qui tendent à être nominalisés, comme la forme que les grammairiens arabes anciens, notamment SIBAWAYHI, appellent : Des qualificatifs de temps (*ṣifat al-'ahyân*). Aussi dit-il : « Parmi ceux qui ont été choisis pour être des circonstants et trouvés laids à ce qu'ils soient autre chose que des circonstants, ce sont des qualificatifs de temps. Tu dis : « /sîr-a °alay-hi ṭawîl-a-n/ On a défilé, sur lui, long (ou longtemps), /sîr-a °alay-hi ḥadîṭ-a-n/ On a défilé, sur lui, nouveau (ou récemment) ; /sîr-a °alay-hi kaṭîr-a-n/ On a défilé, sur lui, beaucoup (ou souvent) ; /sîr-a °alay-hi qalîl-a-n/ On a défilé, sur lui, peu souvent ; /sîr-a °alay-hi qadîm-a-n/ On a défilé, sur lui, ancien (anciennement). Les qualificatifs de temps sont régis à l'accusatif en tant que circonstant. Le nominatif n'est pas permis, parce que le qualificatif n'occupe pas la fonction du nom »¹

وَمِمَّا يُخْتَارُ فِيهِ أَنْ يَكُونَ ظَرْفًا وَ يَقْبَحُ أَنْ يَكُونَ غَيْرَ ظَرْفٍ : صِفَةُ الْأَحْيَانِ تَقُولُ
 "سِيرَ عَلَيْهِ طَوِيلًا ؛ وَ سِيرَ عَلَيْهِ حَدِيثًا ؛ وَ سِيرَ عَلَيْهِ كَثِيرًا ؛ وَ سِيرَ عَلَيْهِ قَلِيلًا ؛ وَ سِيرَ
 عَلَيْهِ قَدِيمًا. وَ إِنَّمَا نَصَبُ صِفَةِ الْأَحْيَانِ عَلَى الظَّرْفِ وَ لَمْ يَجْزِ الرَّفْعُ لِأَنَّ الصِّفَةَ لَا تَقَعُ
 مَوَاقِعَ الْأَسْمِ.

¹ SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 1, p. 227.

SIBAWAYHI fait la différence entre ce qu'il appelle des qualificatifs de temps, c'est-à-dire des qualificatifs qui occupent la fonction de circonstant de temps et d'autres qualificatifs occupant la fonction de complément verbal, comme entre autres, des compléments d'état.

SIBAWAYHI explique que : « Si quelqu'un t'avait demandé : /hal sîr-a °alay-hi/? (A t-on marché sur lui?) Tu aurais répondu : /sîr-a °alay-hi šadîd-a-n/ (Oui, on a marché péniblement) et /sîr-a °alay-hi ḥasan-a-n/ (On a marché allègrement.) Dans ce cas, l'accusatif concerne le complément d'état. C'est la version du propos, car c'est la description de la marche. Il ne peut être au nominatif, parce qu'il n'occupe pas la situation de ce qui est un nom. Il n'est pas non plus un circonstant, parce que ce n'est pas un temps dans lequel l'action est opérée. »¹

أَنَّ سَائِلًا لَوْ سَأَلْتِكَ فَقَالَ : هَلْ سِيرَ عَلَيْهِ ؟ لَقُلْتِ : نَعَمْ سِيرَ عَلَيْهِ شَدِيدًا ، وَ سِيرَ عَلَيْهِ حَسَنًا . فَالْتَّصِبُ فِي هَذَا عَلَى أَنَّهُ حَالٌ . وَ هُوَ وَجْهُ الْكَلَامِ ، لِأَنَّهُ وَصَفُ السَّيْرِ . وَ لَا يَكُونُ فِيهِ الرَّفْعُ لِأَنَّهُ لَا يَقَعُ مَوْقِعَ مَا كَانَ اسْمًا . وَ لَمْ يَكُنْ ظَرْفًا لِأَنَّهُ لَيْسَ بِحِينٍ يَقَعُ فِيهِ الْأَمْرُ .

Les qualificatifs dit "de temps" sont, en réalité, des qualificatifs dont le sémantisme lexical n'est pas nécessairement celui du temps. Ils ne sont considérés comme temporels que lorsqu'ils occupent la fonction de complément verbal informant sur l'action du verbe et non pas sur le sujet, et

¹ SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 1, p. 228.

sont de ce fait, des circonstants de temps. En effet, l'analyse sémantique de ces qualificatifs, montre que l'origine lexicale diffère pour certains d'entre eux.

Quoi qu'il en soit, la catégorie du circonstant reste ouverte à des unités lexicales qui, parfois, n'impliquent pas le lieu ou le temps et à des unités qui ne sont pas nécessairement des noms communs substantifs ou dérivés. C'est le cas ici où les qualificatifs sont appelés à occuper la fonction de circonstant.

L'objectif sera d'analyser ces qualificatifs et de rendre compte des critères qui leur permettent d'occuper la fonction de circonstant. Nous essayerons de montrer quel rôle ces qualificatifs peuvent jouer dans la variation du circonstant et l'instabilité du circonstant.

2.2.4.1 Les qualificatifs temporels

Une partie des qualificatifs susceptibles d'occuper la fonction de circonstant de temps, provient du lexique purement temporel. Ce sont entre autres : /ḥadīṭ/ (nouveau), /qadīm/ (ancien), et /maliy/ (long) (pour le temps uniquement). De par leur sémantisme lexical, ces unités qualifient un sujet dans le temps, quelle que soit la fonction qu'ils occupent. On dit : Untel est ancien, nouveau ou un temps nouveau, ancien ou long. /fulān-u-n/ ou /zamān-u-n/, /ḥadīṭ-u-n/, /qadīm-u-n/, /maliy-u-n/. SIBAWAYHI dit : « De même pour ce qualificatif, il ne peut être que circonstant ou bien qualifier un nom »¹

« كَذَلِكَ هَذِهِ الصِّفَةُ لَا تَجُوزُ إِلَّا ظَرْفًا أَوْ تَجْرِي عَلَى اسْمٍ. »

¹ SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 1, p. 228.

1 – Au nominatif

/fa-sa-yaqûlûna hâdâ 'ifk-u-n qadîm-u-n/ 46/11

sujet qualificatif

« Ils diront : Cela est un mensonge **ancien**. »

2 – Au génitif

/wa l-qamar-a qaddarnâ-hu manâzil-a

hattâ °âd-a ka-l-°urjûn-i l-qadîm-i/36/39

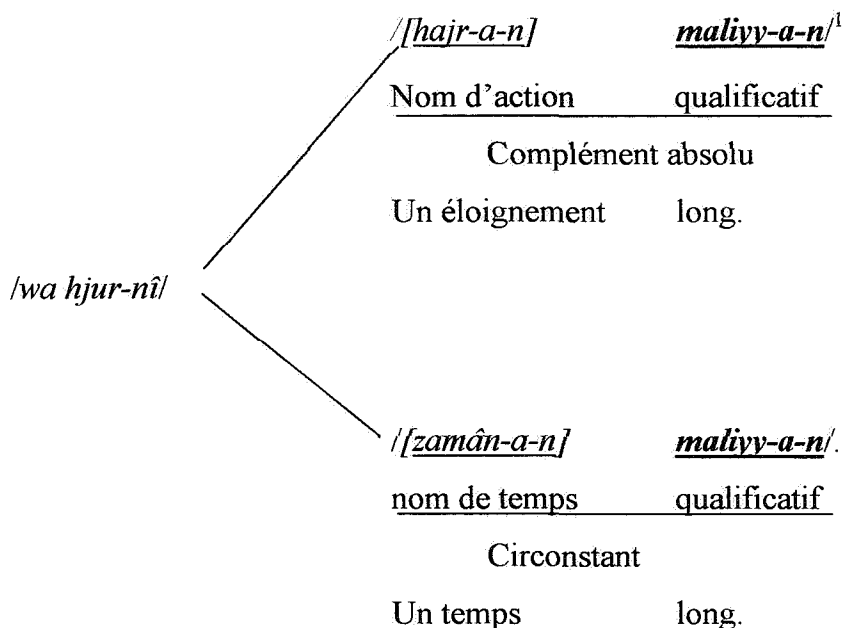
prépo. nom qualifié qualificatif

syntagme prépositionnel

« Quant à la lune, nous lui avons déterminé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne tel le régime [de dattes] **ancien**. »

Cela dit, lorsque l'un des qualificatifs de temps occupe la fonction de complément verbal, régi directement à l'accusatif, cela ne veut pas dire que c'est absolument un circonstant. Si un sujet qualifié doit être supposé en de telles circonstances, il y a le choix entre l'action et le temps tous les deux dénotés par le verbe régissant.

Exemple :



La différence sémantique entre le complément absolu et le circonstant de temps qui sont qualifiés et représentés par le qualificatif /maliiy-a-n/ (long), est que le nom d'action /hajn-a-n/ est là pour appuyer l'action du verbe, tandis que le nom de temps (zamân-a-n) sert de réceptacle à l'action du verbe. Quant au deux noms supposés, ils sont qualifiés temporellement par le qualificatif qui exprime au niveau lexical, la temporalité.

/wa hjurnî [hajn-a-n] maliiy-a-n/. 19/46
 Complément absolu qualificatif
 (Il qualifie l'action temporellement longue)
 « Éloigne-toi de moi [d'un éloignement] long. »

¹ Al-UKBÂRÎ dit à propos de /maliiy-a-n/ : « C'est un circonstant, c'est à dire un temps long. On dit également : C'est le qualificatif d'un nom d'action ellipsé. », *At-tibiyân*, t. 2, p. 172.

« وَ مَلِيًّا : طَرَفٌ، أَي: دَهْرًا طَوِيلًا. وَقِيلَ: هُوَ نَعْتٌ مُصَدَّرٌ مَحذُوفٌ. »

/wa hjurnî [zamân-a-n] maliyy-a-n/
 circonstant de temps qualificatif

Il qualifie le nom de temps long

« Éloigne toi de moi un temps **long** (ou longtemps) ».

Cela dit, ce genre de qualificatif, lorsqu'il est complément verbal, notamment circonstant de temps, il est doublement temporel. Il est temporel, parce que, syntaxiquement, il supplée à un temps supposé (zamân), et il est temporel par son sémantisme lexical.¹

/wa uhjurnî [zamân-a-n] maliyy-a-n/
 (qualificatif de temps)
 circonstant de temps

¹ Dans le cas où l'on supposerait un nom d'action, le qualificatif /maliy/ signifie simplement la longueur. On peut donc penser que ce qualificatif n'est pas spécifique au temps, qu'il ne signifie pas lexicalement le temps comme les qualificatifs : /ḥadîṭ/ (nouveau) et /qadîm/ (ancien). Il pourrait s'agir d'une unité lexicale provenant du lexique spatial et qui signifie à l'origine la longueur. Ce nom appartient à la racine /m-l-w/, dont le verbe /malâ/ signifie d'après KAZIMIRSKI : marcher d'un pas vigoureux, rapide et se mettre à courir de toutes ses forces. *Dictionnaire arabe/français*. t 2, p. 1153.

2.2.4.2 Les qualificatifs spatiaux.

Aujourd'hui, nous savons, d'après les recherches modernes en linguistique, que le temps est représenté chez les interlocuteurs comme un axe métaphorique ou plutôt comme un continuum dirigé dans un sens.¹ La représentation du temps comme un axe signifie une spatialisation unidimensionnelle, c'est à dire, uniquement la longueur et non pas la largeur et la hauteur.² Le locuteur va emprunter au lexique de l'espace des mots liés à la longueur, qui lui permettront de localiser des actions sur l'axe temporel. Il empruntera également des mots qui serviront à qualifier les portions de temps qui peuvent être, vis à vis du locuteur, proches, lointaines, longues ou courtes.

Pour ce faire, le locuteur transpose certains qualificatifs de l'espace vers le temps spatialisé, car –dira D. WUNDERLICH– les expressions locales sont employées pour des concepts temporels, mais non l'inverse.³ Parmi ces qualificatifs, il y a /ṭawīl/ (long), /ba'īd/ (loin) et /qarīb/ (proche).

Cela dit, il y a une différence entre l'emploi du qualificatif de dimension, lorsqu'il est complément verbal et lorsqu'il est qualificatif dans d'autres fonctions syntaxiques, notamment lorsqu'il qualifie un sujet dans un énoncé. Lorsqu'il qualifie un sujet, il le qualifie en tant qu'épithète. Il est vrai

¹ B. POTTIER, *Théorie et analyse en linguistique*, p. 179.

² Voir Andrée BORILLO, *Le déroulement temporel et sa représentation spatiale en français*, in. *Cahiers de praxématique* 27, p. 109.

³ D. WUNDERLICH, *Langage et espace*, in. *DRLAV*, p. 67.

que le sémantisme de la racine du qualificatif est lié à l'espace. Ce qui signifie que le qualificatif permet de localiser tout en qualifiant. Autrement dit, les qualificatifs de dimensions comme /ba'îd/, /qarîb/ sont, dans leur nature des qualificatifs localisateurs, sans pour autant occuper la fonction de circonstant.

- Nominatif

<i>/dâlika huwa</i>	<i>q-dalâl-u</i>	<i>l-ba'îd-u/</i> . 22/12
	sujet	qualificatif
« C'est cela	l'égarement	lointain. »

- Génitif

<i>/wa 'ukidû</i>	<i>min</i>	<i>makân-i-n</i>	<i>qarîb-i-n/</i> . 34/51
	prépo	c.o.i	qualificatif
(sujet de/qarîb/)			

syntagme prépositionnel			
« Ils furent saisis	d'un lieu	proche. »	

La différence de localisation entre un qualificatif de dimension au nominatif, au génitif et accusatif (c.o.d), et un qualificatif à l'accusatif, occupant la fonction de circonstant, est que le qualificatif au nominatif, génitif et accusatif (c.o.d, c. absolu) localise une entité (un être, un objet, un lieu, un temps) vis-à-vis d'un référent, tandis qu'un qualificatif circonstant localise une action dans un lieu ou un temps.

Exemple :

<i>/wa mâ yudrî-ka la'alla s-sâ'at-a takûn-u</i>	<i>qarîb-a-n/</i> . 33/63
Qu'en sais-tu, peut être que l'heure est	proche
	verbe circonstant de temps
/takûn-u :[zaman-a-n] qarîb-a-n/	
« Qu'en sais-tu, l'heure est certainement [dans un temps] imminente. »	

En principe, le qualificatif circonstant exprime le temps. Il peut exprimer le lieu, mais sous certaines conditions énumérées ci-dessous :

a) – Le contexte

Il faut que le contexte soit spatial. C'est-à-dire que l'action, le sujet de l'action et le reste des actants soient situés dans l'espace.

Exemples :

<u>/yaḥill-u</u>	<u>qarīb-a-n</u>	<u>min dâr-i-him/</u> . 13/31
verbe	circonstant de lieu (qualificatif)	syn. Prépo.

« Il s'installe **proche** de leur demeure. »

<u>/yaḥill-u</u>	<u>[makân-a-n]</u>	<u>qarīb-a-n</u>	<u>min</u>	<u>dâr-i-him/</u> .
Verbe locatif	lieu supposé	qualificatif de lieu	prépo.	référant spatial. (de provenance)

« Il s'installe [dans un lieu] **proche** de leur demeure ».

Ce qui signifie que, pour supposer le lieu, il faut que le contexte de l'énoncé le permette. Sinon, à la base, c'est le temps ou l'action qui est supposé. On pourrait dire que dans le cas du qualificatif de dimension occupant la fonction de circonstant, il y a dans la supposition un principe, qui est le temps ou l'action, et un corollaire qui serait le lieu.

Il faut bien entendu distinguer le fait qu'à l'origine, certains noms de temps appartiennent à l'espace et le fait que dans la supposition, ces noms sont considérés comme temporel, parce que dans l'ordre des choses, la première qualification de l'action est temporelle. Ainsi, le qualificatif est ici temporel à

cause de la supposition. Ceci n'exclut pas le fait qu'à l'origine et du point de vue lexical, il appartienne à l'espace.

b) – L'usage exceptionnel

Il semble, d'après les propos d'al-KALÎL et de Yûnus bn ḤABÎB, rapporté par SIBAWAYHI, que certains Arabes font des qualificatifs de dimension comme /qarîb/ (proche) et /ba'îd/ (loin), des circonstants de lieu et ce, dans une phrase nominale. D'après ce que rapporte SIBAWAYHI: « Al-KALÎL (que Dieu lui accorde sa miséricorde) prétend que cela (le qualificatif) est très bon s'il est mis à l'accusatif en tant que circonstant [dans une phrase nominale]. C'est au même titre que le dire des Arabes : /huwa **qarîb-u-n** min-ka/ (littéralement : Lui **proche** de toi) et /huwa **qarîb-a-n** min-ka/ (littéralement : lui, **proche** de toi), c'est-à-dire dans un lieu **proche** de toi /makân-a-n **qarîb-a-n** min-ka/.¹

وَزَعَمَ الْخَلِيلُ رَحِمَهُ اللَّهُ أَنَّ النَّصْبَ حَيْدٌ إِذَا جَعَلَهُ ظَرْفًا، وَهُوَ بِمَنْزِلَةِ قَوْلِ الْعَرَبِ :
هُوَ قَرِيبٌ مِنْكَ، وَهُوَ قَرِيبًا مِنْكَ أَيَّ: مَكَانًا قَرِيبًا مِنْكَ.

Toujours d'après Sibawayhi : « Yûnus nous a dit que les Arabes disent dans leurs discours : /hal **qarîb-a-n** min-ka 'aḥad-u-n/, comme leur propos : /hal **qurb-a-ka** 'aḥad-u-n/. »²

¹ SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 1, p. 409.

² *Idem.*

« حَدَّثَنَا يُوسُفُ أَنَّ الْعَرَبَ تَقُولُ فِي كَلَامِهَا : هَلْ قَرِيبًا مِنْكَ أَحَدٌ كَقَوْلِهِمْ : هَلْ قُرْبِكَ أَحَدٌ. »

Ce fait linguistique ne semble pas partagé par l'ensemble des Arabes et donc, peu répandu. La raison qui fait qu'il ne soit pas très répandu, est la contrainte linguistique qu'il entraîne. En effet, lorsque l'on veut localiser une personne comme étant lointaine ou proche, il suffit de la qualifier au moyen de /qarîb/ ou /ba'îd/. On dit : /huwa qarîb-u-n min-ka/ (il est proche de toi) ou /huwa ba'îd-u-n min-ka/ (il est loin de toi).

Mais si le qualificatif est à l'accusatif comme dans l'exemple suivant : /huwa qarîb-a-n min-ka/, cela signifie que le qualificatif ne qualifie pas le nom (ou pronom) au nominatif. Il faut dans ce cas, supposer un nom à l'accusatif qui ne pourrait être qu'un nom de lieu, car le contexte est spatial. On aura : /huwa [makân-a-n] qarîb-a-n min-ka/ (Il est [dans un lieu] proche de toi).

Après avoir supposé un nom à l'accusatif, auquel serait rapporté le qualificatif à l'accusatif, il conviendrait de chercher la raison de l'accusatif. Il faudrait supposer encore une fois un régissant (un verbe), ce qui ferait beaucoup de suppositions.

Exemple :

/huwa [istaqarr-a] [makân-a-n] qarîb-a-n/
 verbe circonstant de lieu qualificatif du circonstant

« Il est installé dans un lieu **proche** de toi ».

D'autre part, le sens de l'énoncé est différent lorsque le qualificatif est au nominatif ou à l'accusatif. Dans le cas du nominatif, le qualificatif localise simplement son sujet par rapport à un référent.

<i>/huwa</i>	<i>qarīb-u-n</i>	<i>min-ka/</i>
Il	proche	de toi
sujet	localisateur	référent

« Il est proche de toi ».

Dans le cas de l'accusatif, le qualificatif localise un lieu par rapport à un référent */min-ka/* et ce lieu serait localisateur d'une action opérée par le sujet.

<i>/huwa</i>	<i>[istaqarr-a]</i>	<i>[makân-a-n]</i>	<i>qarīb-a-n</i>	<i>min-ka/</i>
Il	[il s'est installé]	[un lieu]	proche	de toi
Sujet	verbe	circonstant de lieu	qualificatif de lieu	référent

« Il [s'est installé] [dans un lieu] **proche** de toi ».

2.2.4.3 Les qualificatifs quantitatifs /qalîl/ (peu) et /kaṭîr/ (beaucoup)

Les qualificatifs /kaṭîr/ (beaucoup) et /qalîl/ (peu), expriment à l'origine la quantité. De ce fait, nous les retrouvons en différentes fonctions syntaxiques où ils qualifient les êtres, les objets, etc., en tant qu'épithète.

Exemples :

/wa faddal-nâ °alâ kaṭîr-i-n mimman kalaqn-â tafḍîl-a-n/. 27/15

Nous avons préféré, **sur beaucoup** de ce que nous avons créé, d'une préférence.

Synt. prépo.

« Nous avons donné la préférence à **beaucoup** de ceux que nous avons créé. »

//lâ ya° lam-u kaṭîr-a-n mimmâ ta°alamûn-a/. 41/22

Il ne sait pas **beaucoup** de ce que vous savez

c.o.d

synt. prépo.

« Il sait peu de ce dont vous avez connaissance. »

/yudîll-u bi-hi kaṭîr-a-n/. 2/26

Il égare, avec il, **beaucoup**.

c.o.d

« Il en égare beaucoup par celui-ci »

Lorsque le sémantisme du verbe, qui régit directement les qualificatifs /qalîl/ et /kaṭîr/, s'y prête, ceux-ci peuvent occuper la fonction de circonstant de temps ou celle de complément absolu ellipsé.

Exemple :

/wa mahhil-hum tamhîl-a-n qalîl-a-n/. 73/11

Sois patient

d'un répit

peu

Nom d'action

qualificatif

Complément absolu

« Accorde leur un court répit. »

/wa mahhil-hum [zamân-a-n] qalîl-a-n/. 73/11
 Sois patient d'un temps **peu**
Nom de temps qualificatif
 Circonstant de temps

« Accorde-leur un court instant. »

/qul tamattâ° bi-kufri-ka [tamattû°-a-n] qalîl-a-n/. 39/7
 Dis : Jouis de ton incrédulité [d'une jouissance] **peu.**
Nom d'action qualificatif
 Complément absolu

« Dis : Jouis peu de ton incrédulité. »

/qul tamattâ° bi-kufr-i-ka [zamân-a-n] qalîl-a-n/.
 Dis : Jouïs de ton incrédulité [un temps] **peu**
Nom de temps qualificatif
 Circonstant de temps

« Dis : Jouïs un peu de ton incrédulité. »

/wa dkur rabb-a-ka [dikr-a-n] kafîr-a-n/. 3/41
 Mentionne ton seigneur des mentions **nombreuses.**
 Nom d'action qualificatif

« Mentionne beaucoup ton seigneur »

/wa udkur rabb-a-ka [zaman-a-n] kafîr-a-n/. 3/41
 Mentionne ton seigneur des temps **nombreux.**
 Nom de temps qualificatif

« Mentionne ton seigneur durant beaucoup de temps. »

Bien qu'il soit possible de supposer les deux notions de temps et d'action, il semble, selon notre hypothèse, que la supposition de l'action est plus adéquate. Les exemples coraniques vont en ce sens. Lorsqu'un nom est mentionné avec le qualificatif, c'est le nom d'action qui est mentionné.

Exemple :

<i>/ʾudkurû Allah-a</i>	<i>dikr-a-n</i>	<i>kaḥr-a-n/</i> . 33/41
Évoquez Dieu	d'évocations	beaucoup
	Nom d'action	qualificatif
	<hr/> Complément absolu	

« Évoquez beaucoup Dieu. »

Quant au lieu, il est rare de rencontrer un circonstant de lieu qualifié par ce genre de qualificatif (*kaḥr* et *qalîl*), mais ce n'est pas impossible. On ne peut supposer de nom de lieu, car ce sont seulement les notions désignées et non pas impliquées par le verbe, qui sont supposés. Comme le lieu n'est qu'impliqué par le verbe et non pas désigné, il ne peut être supposé.

2.2.4.4 Le qualificatif /ṭawîl/ (long)

Le qualificatif /ṭawîl/ qui signifie long est un qualificatif de dimension. Autrement dit, il appartient au lexique spatial. Il sert à qualifier les êtres, les objets, les actions, le temps et les lieux en des fonctions syntaxiques différentes. Mais lorsqu'il est employé comme complément verbal, le qualificatif ne peut qualifier que deux notions supposées qui sont l'action ou le temps.

Exemples :

<i>/fa-makāt-a</i>	<i>[makûṭ-a-n]</i>	<i>ṭawîl-a-n/</i> .
Il demeura		long
Il demeura	[d'une demeure]	longue
	Nom d'action	qualificatif
	<hr/> Complément absolu	

« Il demeura longuement »

/fa-makat-a [zamân-a-n] tawîl-a-n/.

« Il demeura [un temps] **long** ».

Nom d'action qualificatif

Circonstant de temps

« Il demeura longtemps ».

Lorsqu'il s'agit d'un temps spécifié exprimant la durée, celle-ci est mentionnée. */wa sabbiḥ-hu layl-a-n tawîl-a-n/*. 76/26

Et célèbre ses louanges une nuit **longue**

Circonstant de temps qualificatif

« Célèbre ses louanges durant de longues nuits . »

Il arrive que l'action soit également mentionnée avec le qualificatif */tawîl/* (long). Dans ce cas, il n'y a pas de doute sur l'accent mis sur la notion d'action. Exemple :

/inna la-ka fi n-nahâr-i sabḥ-a-n tawîl-a-n/. 73/7

Certes, il y a pour toi, durant la journée, que tu le loues d'une louange **longue**
complément absolu qualificatif

« Il t'incombe dans la journée, de louer longuement. »

Quant au circonstant de lieu, celui-ci peut être qualifié par le qualificatif */tawîl/*, mais à condition qu'il soit mentionné avec le qualificatif (*tawîl*), car s'il n'est pas mentionné, c'est le temps qui est la première notion supposée dans l'énoncé. De plus, il faut que ce soit un nom de mesure spatiale, parce que le qualificatif exprime la longueur et seuls les noms de mesures spatiales sont concernés.

Exemple :

/sâra	farsak-a-n	tawîl-a-n/
Il a marché	un parasange	long
	<u>Nom de mesure</u>	<u>qualificatif</u>
	Circonstant de lieu	

« Il a parcouru un long parasange. »

Bref, le qualificatif peut qualifier les compléments verbaux mentionnés, que ce soit des noms d'action, de temps ou de lieu. Dans le cas d'un qualificatif seul, les notions supposées se limitent à l'action et au temps, car ils sont tous concernés par la longueur. Parmi les noms de lieu, seuls les noms de mesure sont concernés par la longueur et comme ils expriment chacun une mesure spécifique, ils ne peuvent être ellipsés.

Exemples :

/wa mâ narâ-ka ttaba^c-a-ka 'illâ lladîna hum 'arâdîlû-nâ

Et ne t'avons pas vu t'ont suivi que ceux qui sont vils

bâdi'-a r-ra'y-i/.¹ 11/27

au début de l'affaire

Circonstant de temps c. de nom

« Nous avons remarqué que seuls les êtres vils t'ont suivi du début. »

Ainsi, nous pouvons constater, encore une fois, la richesse lexicale qu'offre la catégorie du circonstant. Cette richesse implique certainement une forme d'instabilité dans la catégorie du circonstant.

¹ À propos de /bâdi'-a r-ra'y-i/, az-ZAMAĀŠARĪ dit : « Il est prononcé avec ou sans la hamza, et signifie : Ils t'ont suivi du début de l'affaire. Ce qui fait qu'il soit régi à l'accusatif, c'est son origine /waqt-a ħudût-i 'awwal-i ra'y-i-him/ (le temps du déroulement du début de leur affaire). Ceci a été ellipsé et l'on a mis à sa place ce qui lui est annexé. »

وَقَرَأَ بِالْهَمْزِ وَغَيْرِ الْهَمْزِ بِمَعْنَى : اتَّبَعُوا أَوَّلَ الرَّأْيِ، أَوْ ظَاهِرَ الرَّأْيِ وَاتِّصَانَهُ عَلَى الظَّرْفِ. أَصْلُهُ : وَقْتُ حَدُوثِ أَوَّلِ رَأْيِهِمْ، فَحُذِفَ ذَلِكَ وَأُفِيمَ الْمُضَافِ إِلَيْهِ مَقَامَهُ.

Al-'AKFĀŠ, *Ma'âni l-qur'ân*, t. 2, p. 388. Voir également Al-'UDAYMA, t. 2, pp. 721, 722.

2.3 LES FORMES ANOMALES ET LEUR RÉDUCTION.

Pour les grammairiens arabes anciens, la racine triconsonantique apparaît comme la racine dominante de la langue arabe. A côté de la racine triconsonantique, les grammairiens arabes font état d'autres racines comme la racine quadriconsonantique et pentaconsonantique. Les racines mono et biconsonantique semblent ne pas exister pour les grammairiens arabes. Les unités nominales bilitères ne seraient en fait le résultat après la chute d'une consonne d'une racine triconsonantique. Les unités biconsonantiques ne sont pas construites sur une racine biconsonantique mais à l'origine sur une racine triconsonantique. La preuve est que lorsqu'on recherche le mot biconsonantique, dans le dictionnaire arabe, on le trouve dans la racine triconsonantique. C'est l'exemple de /*ḡad*/ (demain) que l'on trouve dans la racine /*ḡ-d-w*/. De plus, avec une racine, il est possible de construire différentes formes comme le verbe, le nom d'agent, le qualificatif, etc. Ce qui n'est pas le cas à partir des unités bilitères. Pour construire une forme basée sur les deux consonnes, on revient aux origines triconsonantiques. Exemple: /[°]*al*/ (dessus) a, pour origine, la racine triconsonantique /[°]*-l-w*/;

La racine triconsonantique est peut-être même la racine mère, celle à partir de laquelle d'autres racines plus grandes ou plus petites, ont été créées. Ainsi, les mots à racine biconsonantiques seraient le fruit d'une réduction de mots à racine triconsonantique. C'est, en tout cas, ce que laissent entendre les

grammairiens arabes anciens. L'hypothèse d'une bilittéralisation "primitive" des racines sémitiques, comme c'est le cas chez les philologues arabisants allemands et chez le philologue français Henri FLEISH, n'est pas très convaincante, car dans la langue arabe en particulier, André ROMAN explique : « Qu'aussi loin que sa reconstitution puisse être reculée dans le temps, les formes entrant dans un paradigme étaient, par nécessité de leur système qui sera démontrée, des formes construites sur trois consonnes radicales ».¹

André ROMAN ajoute : « Et l'on peut se demander si les 784 racines biconsonantiques théoriquement possible à partir de 28 consonnes différentes peuvent suffire au besoin d'un lexique. »²

Toujours sur l'hypothèse d'une bilittéralisation primitive des racines sémitiques, Marcel COHEN explique quant à lui : « On pouvait se demander si en reculant dans le temps au moyen de la comparaison chamito-sémitique, on ne rencontrerait pas ce stade. Il n'en est rien. L'état connu par le sémitique est aussi l'état chamito-sémitique. Les spécialistes ont d'ailleurs reconnu que chacun pour leur part l'égyptien, le berbère, le couchitique ont, en majorité, des racines trilitères ; les bilitères berbères et couchitiques apparaissent en général, comme dus à la réduction des trilitères par altération de certaines consonnes. Ce que confirme l'ensemble des rapprochements examinés. »³

¹ André ROMAN, *Étude de la phonologie et de la morphologie de la koiné arabe*, pp. 849-850, voir Henri FLEISH, *Traité de philologie arabe*, § 51.

² Idem.

³ Marcel COHEN, *Essai comparatif*, p. 39, L. 22, 32.

Cela dit, parmi les unités formant la liste des circonstants de la langue arabe, il existe un certain nombre d'unités de formes anormales qui semblent être construites sur une racine triconsonantique et apparaissent comme biconsonantiques. Ce sont /'idâ/ quand, /ladâ/ auprès de, /^ʕalâ/ sur, /ma^ʕa/ avec, /matâ/ quand. Chacune de ces unités semble avoir connu la réduction par altération de la consonne finale. Ce qui a produit un certain nombre de variantes.

Ainsi, notre objectif sera de démontrer que les unités, citées ci-dessus, sont bel et bien des formes anormales à racine triconsonantique. Nous démontrerons également que ces unités ont fait l'objet d'une réduction qui a donné naissance à des unités que l'on considère comme des variantes. La présente étude permettra de rendre compte de l'instabilité et la variation que ces unités peuvent créer au niveau de la catégorie du circonstant

2.3.1 La forme /'idâ/ (quand).

Le circonstant /'idâ/ a fait l'objet de nombreuses études modernes dont les hypothèses et les conclusions diffèrent l'une de l'autre. D'après André ROMAN, les Arabes auraient créé /'id/ et /'idâ/ à partir de deux racines monoconsonnantiques que sont le /ʔ/ qui est l'avatar de */c/ et de /d/ qui est l'avatar de /t/ signifiant du temps.¹ Ce sont deux proformes de temps dont l'une /'idâ/ diffère de /'id/ par le rajout du morphème de proximité temporelle qui, à l'origine, était le signifiant de la première personne.

Pour notre part, /'id/ et /'idâ/ ne seraient pas créées de racines monoconsonnantiques mais d'une seule racine triconsonnantique. En effet, si l'on considère que le figement est le corollaire de la flexion, et si l'on considère également que l'unité bilitère est le corollaire de l'unité trilitère, notre hypothèse serait que /'idâ/ n'était pas à l'origine une unité figée, mais une unité flexible à racine triconsonnantique. /'idâ/ serait un nom qui s'inscrit dans la liste de formes anormales et dont la dernière lettre de la forme serait un /w/ ou un /y/. La racine triconsonnantique serait /'d-w/ comme le nom /rahâ/ (meule) dont la racine est /r-h-w/. Mais il se trouve qu'il n'existe pas de verbe construit sur la racine /'d-w/ ou /'d-y/ qui permette de faire le rapprochement.

¹ André ROMAN, *Grammaire de l'arabe*, p.32.

D'après Henri FLEISCH, /'idâ/ était à l'origine */'iday/ formé de l'unité biconsonantique /'id/ et du suffixe /ay/ une diphtongue qui ne se maintient pas en fin de mot.¹ Ce qui a donné /'idâ/. Henri FLEISCH se base sur une comparaison faite avec le mot hébreu /'az/ (alors) dont la forme archaïsante est */'azay/. /'az/ = /'id/.

Hébreux /'az/ + /ay/ = */'azay/

Arabe /'id/ + /ay/ = */'iday/

Donc */'azay/ = */'iday/ > /'idâ/.

Si /'idâ/ est la somme de /'id/ et de la diphtongue /ay/, le sens serait le même pour les deux unités comme pour /'alâ/ (sur) et /'alay/ qui signifient la même chose. Il semble que pour Henri FLEISCH, la diphtongue n'a pas de signifié et que les mots comme /'alâ/, /ladâ/, etc., qui en sont constitués, se transforment, en /ay/ lorsqu'ils précèdent un pronom personnel. En ce qui concerne /'idâ/, il apparaît qu'il ne se transforme pas en /'iday/ lorsqu'il précède un pronom personnel ou tout autre unité. De plus, pourquoi /'idâ/ aurait-il acquis un nouveau sens différent de /'id/ qui serait sa base, alors que les unités comme /'al/ et /lad/ n'ont pas acquis de nouveau sens avec la diphtongue ?

L'hypothèse d'Henri FLEISCH n'est pas très convaincante, car comme nous venons de le constater, elle semble incomplète et suscite encore de nombreuses questions.

¹ Si /ay/ est un suffixe, il doit avoir un signifié. Mais Henri FLEISCH n'en fait pas mention.

Pour notre part, nous nous demandons s'il ne vaut pas mieux regarder /ʔidâ/ comme un nom figé triconsonantique et dont la troisième lettre serait un /y/ devenue un alif.¹ Il est fréquent de voir le /w/ ou le /y/, en fin de séquence, se transformer en un alif.² D'autre part, la langue arabe connaît-elle réellement la diphtongue ? D'après André Roman, la langue arabe n'a pas de diphtongue. Aussi dit-il : « Point de diphtongue ! Il faut relever que la langue arabe n'a pas de diphtongue, contrairement à ce qui est dit généralement »³ C'est un point important qui étaye notre hypothèse sur les formes anomales.

Ainsi /ʔidâ/ serait une forme triconsonantique dont la détermination est une phrase sous forme d'annexion.⁴ Comme /ʔidâ/ s'annexe à une phrase et si la phrase commence par un pronom personnel, il ne peut lui être attaché comme dans /ʕalâ/ (sur) /ʕalay-him/ (sur eux), car /ʔidâ/ est rattaché à la phrase entière, non pas à l'une des unités de la phrase. Sur le plan syntaxique, notamment au niveau de l'annexion, /ʔidâ/ reste différent de /ʕalâ/.

¹ La lettre /w/ comme /y/ sont, selon R. BLACHÈRE, des semi-voyelles. Ce sont, selon lui, des consonnes, c'est à dire qu'elles correspondent aux sons de /w/ anglais dans *tramway* et de *ou* français dans *outré*, de /y/ et de /i/ dans *anglais yacht* et français *yeuse* et *hier*. Dans bien des cas, l'arabe conserve ces sons. *Grammaire de l'arabe classique*, p. 131.

² Voir à ce propos le dire d'al-'AKFÂŠ cité par Ibn MANZÛR, *Lisânu l-'arab*, t. 13, p. 149.

³ André ROMAN, Interrogation sur deux énigmes posées par la culture et la langue arabe, in *Modèles linguistiques* XXIV/2, p.139-169.

⁴ Sylvestre DE SACY explique que : « le plus grand nombre de ces unités ne peuvent s'employer sans un complément d'annexion, et c'est pour cette raison qu'ils paraissent ici sans tanwin ». *Grammaire arabe*, t.1, p.70.

2.3.1.1 La réduction de /'idâ/.

Quant à la forme /'id/ (quand/passé), il semblerait qu'elle soit le résultat d'une réduction de /'idâ/, ou comme l'affirme R. BLACHÈRE : « /'id/ est la forme allégée de /'idâ/. »¹ La forme allégée de /'idâ/ a permis de créer une unité qui permet d'obtenir un *quand* pour le temps passé et un *quand* pour le temps non passé.

'idâ	/	'id
quand		quand
(temps non passé)		(temps passé)

En effet, il arrive souvent qu'une des voyelles longues suivantes /â, w, y/ soit supprimée en fin de mot pour donner naissance à une forme bilitère. C'est ce qui ressort des études comparatistes des langues sémitiques.² Nous avons en exemple les cas arabes anciens comme la forme initiale /'abw/ > la forme allégée /'ab/ ou la forme initiale /ġadw/ > la forme allégée /ġad/ (demain)³ C'est, semble-t-il, d'abord /'idâ/ qui aurait existé et ensuite est venu /'id/, créé à partir de /'idâ/. Ceci va dans le sens de la réduction trilitère vers l'unité bilitère. La création d'une unité bilitère ne signifie pas la fin de l'unité trilitère. Les deux peuvent fonctionner simultanément.

¹ Régis BLACHÈRE, *op. cit.*, p. 456.

² Il n'y a qu'à se reporter à l'explication de Marcel COHEN, p. 21.

³ Voir pour /ġadw/ > /ġad/ le *Lisânu l-^o arab*, de Ibn MANZÛR, t. 10, p. 26. « /Al-ġad-u-n/ : son origine est /ġadw-u-n/. Ils ont supprimé le /w/ sans compensation. »

وَعَدَّ أَصْلَهُ عَدَّوْ حَذَفُوا الْوَاوَ بِلاَ عَوْضٍ.

Lorsque l'on obtient une unité bilitère à partir d'une forme nominale, elle est, en principe, considérée comme un nom. Ce nom, issu d'une réduction de mot, peut, du départ, être gardé figé et exceptionnellement indéclinable. Le cas de /'id/ est regardé, en général, par les grammairiens arabes comme un nom indéclinable. Mais il semble qu'à l'origine, /'id/ était sans doute déclinable. À ce propos, Sylvestre DE SACY dit : « Je présume que /'id/ a été primitivement un nom déclinable. »¹ Les traces de sa déclinaison sont encore perceptibles de nos jours. On retrouve /'id/ régi au génitif, lorsque celui-ci fait figure comme deuxième élément d'une annexion. Cela dit, la particularité de /'id/ est qu'il est, en général, annexé à un autre nom de temps. Exemple : /yawma'id-i-n/ ce jour-là, /waqta'id-i-n/ ce moment-là, /hîna'id-i-n/ cet instant-là, /ba^cd-a'id-i-n/ après ce moment. Nous avons des cas très rares où /'id/ est annexé à un nom autre que les noms de temps.

Exemples :

/nahay-tu-ka^c an ðilâb-i-ka 'umm-a^c amr-i-n bi^c âqibat-i-n wa 'anta 'id-i-n sâhîhû/

« Je t'interdis [mon coeur], pour conclure [mon discours] ta quête de 'Um^c Amr, n'es-tu pas au mieux, tel que **ce moment** te fait. »²

D'après André ROMAN, /'id/ est également déclinable à l'accusatif. Aussi dit-il : « Si /'id/, qui a été identifié, construit sur les racines √t de pro-

¹ Sylvestre DE SACY, *op. cit.*, t. 1, p. 521.

² Exemple extrait du livre *Muğni l-labîb*, de Ibn HIŠÂM, t. 1, p. 101.

temps et √c du pro-modus, /'id-a-n/ est ce même morphème employé comme extension modale du modus en situation de seconde voix de la phrase à laquelle il appartient, il indiquerait que ce modus, non seulement, est réalisé dans le même temps que le modus en situation de seconde voix exprimée ou impliquée dans la phrase précédente, mais qu'il est indissociable ; et les faits de mode lui sont étrangers. »¹

Ainsi André ROMAN considère /'id-a-n/ comme étant le nom /'id/ en fonction du complément du verbe. Il est vrai qu'un grand nombre d'exemples sont très significatif à cet égard. Voici à titre d'exemple le verset coranique :

/wa lan tufliḥû ' id-a-n 'abad-a-n/ 20/18

« Vous ne réussirez pas, alors, jamais. »

Dans l'exemple ci-dessus, /'id-a-n/ est placé après le verbe comme le circonstant de temps /'abad-a-n/ (jamais). Comme si /'id-a-n/ était régi à l'accusatif par le verbe /tufliḥ-û/ (réussirez) de la même manière que le circonstant /'abad-a-n/. Le verbe aurait donc deux compléments. Autrement dit, deux circonstants de temps. Pour André Roman, ce serait deux extensions modales du modus en situation de seconde voix.

Exemple :

/wa lan tufliḥû 'idân 'abad-a-n/ 20/18

Vous ne réussirez pas,

verbe

alors,

circonstant
de temps

jamais.

circonstant
de temps

« Vous ne réussirez donc jamais »

¹ André ROMAN, Les extensions modales générales de l'arabe : 'ida-n et ma^c-a-n. in : *Annales du département des lettres arabes*. t. 5, p. 65.

/qâl-a fa' al-tu hâdâ 'id-a-n wa 'anâ mina z-zâlimîn-a./ 26/20

Il a dit : j'ai fais cela **alors** et moi je fais partie des injustes

« Il a dit : j'ai fais cela, **alors** que je fais partie des injustes ».

Henri Fleish partage également l'idée que la forme /'iḍan/ n'est autre que l'accusatif de /'iḍ/. Il dit à ce propos : « On ne s'étonne pas alors de trouver le génitif: حَيْثُ /hîna'iḍin/ (au temps d'alors) et l'accusatif indéterminé إِذَا (donc). »¹ Il serait tentant de considérer /'iḍ-a-n/ comme la forme de /'iḍ/ en situation de complément verbal déclinable à l'accusatif. Ce qui nous laisse perplexe à ce sujet, c'est le fait que /'iḍ/ est également employé comme complément verbal (circonstant de temps) en position post-verbale, sans la déclinaison à l'accusatif, car il est figé.

Exemple :

/fa-qad naşar-a-hu llah-u 'id 'akraja-hu lladîn-a kafarû/. 3/80

l'a secouru Dieu **lorsqu'**il l'ont fait sortir ceux qui ont mécré.

c.o.d-verbe-sujet circonstant complément de nom

annexion

« Dieu l'a secouru, lorsque ceux qui ont mécré l'ont expulsé. »

Le fait que /'iḍ/ et /'iḍ-a-n/ se retrouvent dans des situations syntaxiques identiques, celle de complément verbal, laisse supposer qu'ils sont deux unités distinctes et différentes. Ce fait peut être observé avec la forme sans déclinaison et la forme avec déclinaison au génitif. /'iḍ/ est parfois annexé à un

¹ Henri FLEISH, *Traité de philologie de l'arabe*, t. 2, p. 65.

nom de temps et en tant que deuxième élément d'annexion. Pour cela, il devrait être affecté de la marque du génitif. C'est le cas dans /yawma'id-i-n/, /ba^cda'id-i-n/ (après cela).¹

Parfois /'id/ est annexé au même nom de temps, mais il n'est pas affecté de voyelle casuelle dont le génitif déterminé comme dans l'exemple ci-dessous.

Exemple :

/wa nuradd-u^calâ 'a^cqâb-i-nâ ba^cd-a 'id(-i) hadâ-nâ/. 6/71

Et nous reviendront sur nos arrières après lorsqu'il nous a guidés

1^{er} élément 2nd élément 3^{ème} élément

annexion

ba^cd-a 'id-i-n

nounation d'indétermination

ba^cd-a 'id-(i) hadâ-na

déterminant de /'id/

« Et reviendront-nous sur nos talons après qu'Allah nous a guidés »

Il semble que pour une liaison facile entre le circonstant /'id/ et son déterminant, on supprime la voyelle casuelle /i/.

¹ Pour /ba^cda'id-i-n/, voir *Al-mu^cjam fî l-'i^crâb*, p. 7.

Si l'on doit rechercher, dans toutes ces variantes, celle qui serait à l'origine des autres, on se tournerait vers une forme trilitère. La forme /ladâ/ apparaît comme une forme trilitère à part entière. La forme /ladun/, considéré par Henri FLEISH comme trilitère, ne l'est cependant pas.¹

En effet, la forme /ladun/ possède une morphologie instable, car comme l'explique SIBAWAYHI : « Il arrive que certains Arabes suppriment le /n/ de /ladun/ jusqu'à ne plus comprendre que deux lettres. Ar-Râjiz –ĠAYLÂN- a dit /yastaw°ib-u l-bawa°ayn-i min jarîr-i-hi min **ladu** laḥyay-hi 'ilâ manḥûr-i-hi/ Il joint les deux brasses de sa corde, de sa barbe, jusqu'au bas de son cou. »²

وَ قَدْ يَحْدَفُ بَعْضُ الْعَرَبِ التُّونَ حَتَّى يَصِيرُ عَلَى حَرْفَيْنِ. قَالَ الرَّاجِزُ – غِيلَانُ :
يَسْتَوْعِبُ الْبُوعَيْنِ مِنْ جَرِيرِهِ مِنْ لَدُ لَحْيَيْهِ إِلَى مَنْحُورٍ .

Il semble que le /n/ qui disparaît quelquefois de /ladun/ n'est autre que la nounation de l'indétermination /l/ (-un). L'explication d'az-ZAJJĀĪ nous semble explicite à ce sujet. Aussi dit-il : « Lorsqu'il est suivi par le déterminant /al/, son /n/ tombe comme dans l'exemple suivant : /ladun zayd-i-n/ auprès de Zayd ; /ladu r-rajul-i/ auprès de l'homme. »³

¹ Henri FLEISH, *Traité de philologie arabe*, t. 2, pp. 486, 487.

² SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 4, pp. 233, 234.

³ Az-ZAJJĀĪ, *Kitâb ḥurûfi l-ma'ânî*, p. 26.

وَ إِذَا اسْتَقْبَلَتْهَا الْاَلِفُ وَ الْاَلَامُ اسْقَطَتْ نُوْنَهَا وَ جُمِعَتْ اِلَى لَدَى كَقَوْلِهِ : لَدُنْ زَيْدٍ، وَ
لَدُ الرَّجُلِ.

Dans l'exemple de /ladun zayd-i-n/, le /n/ de /ladun/ se maintient. Il tombe lorsque le nom annexé à /ladun/ est déterminé par le déterminant /al/.

Quoi qu'il en soit, /ladun/ n'est pas une forme triconsonantique, mais une forme réduite bilitère. Par contre, la forme /ladâ/ semble trilitère et ne connaît aucune transformation lorsqu'elle est employée dans un énoncé. De plus, ce qui prouve que /ladâ/ est trilitère, c'est la nounation à l'accusatif لَدَى venant s'ajouter aux trois lettres déjà existantes /l-d-w/ dont le /w/ s'est transformé en /â/. Voilà encore un nom de forme anormale trilitère de la même catégorie morphologique que /'ašâ/ bâton, /raḥâ/ meule, ou même /'idâ/ quand.

Ainsi, /ladâ/ serait une forme anormale différente de /ladun/. D'après Ibn YA'îš¹ : « /ladâ/ ne provient pas du mot /ladun/, même si elle possède le même sens, parce que /ladâ/ est une forme anormale de par sa dernière lettre, alors que /ladun/ est une forme saine de par sa dernière lettre. »²

وَ لَيْسَتْ لَدَى مِنْ لَفْظِ لَدُنْ وَ اِنْ كَانَتْ مِنْ مَعْنَاهَا لِأَنَّ لَدَى مُعْتَلٌ الْاَلَامُ وَ لَدُنْ
صَحِيحُ الْاَلَامِ.

¹ Ibn YA'îš, grammairien, né à Alep en 553/1158, et mort dans cette ville, en 643/1245. (A. ROMAN : *Étude*. pp.1021-1029).

² Ibn YA'îš, *Šarḥu l-mufaššal*, p. 172.

On peut comprendre qu'il existe deux unités morphologiques différentes avec un sens identique, autrement dit, deux homonymes. L'emploi sémantique et syntaxique de ces deux unités, montre qu'ils diffèrent. En effet, après avoir examiné les occurrences contenues dans le Coran, et les neufs recueils de traditions prophétiques que sont : *Saḥiḥ al-Bukārī*, *Saḥiḥ Muslim*, *Sunan Abū Dawūd*, *Sunan at-Tirmidī*, *Sunan an-Nasā'ī*, *Sunan Ibn Majā*, *Al-Muwattā* de Malik bn ANAS, *Al-Musnad* d'al-ḤAKĪM et de ad-DĀRIMĪ, /ladâ/ est employé uniquement comme circonstant à l'accusatif régi directement par une forme verbale et /ladun/ est employé comme un complément au génitif toujours précédé de la préposition /min/ (de).¹

Exemples du Coran :

- /wa 'alfayâ sayid-a-hâ **ladâ** l-bâb-a/ 12/25
« Ils trouvèrent tous les deux son époux **près** de la porte. »

- /wa 'inna-ka la-talqâ l-qur'ân-a **min ladun** ḥakîm-i-n 'alîm-i-n/ 27/6
« Certes, tu reçois le Coran [venant] **d'auprès** du très sage, l'omniscient. »

- Tradition prophétique :

/qâl-a al-madînat-u ḥarâm-u-n **min ladun kadâ wa kadâ**/.²
« Il a dit : Médine est sacrée **auprès de** ceci et cela ».

¹ Les neufs recueils de traditions prophétiques sont consultables sur le cédérom : *Mawsû'ât al-ḥadiṯ aš-šarîf*, édition Sakhr.

² *Musnad Aḥmad*, hadiṯ n° 13012, *Mawsû'ât al-ḥadiṯ aš-šarîf*.

Cela dit, la forme /ladâ/ serait une forme anormale constituée des radicales /l-d-w/. Elle serait comparable aux formes anormales tel que /[°]asâ/ (bâton), /rahâ/ (meule) ou /[°]idâ/ (quand). Nous avons vu, auparavant, que lorsqu'un mot se termine par la lettre /w/ ou /y/, celle-ci peut se transformer en alif /â/. Il nous semble que c'est le cas pour /ladâ/. Quant à sa déclinaison, /ladâ/ est en général un circonstant toujours déterminé par annexion. Dans ce cas, il est affecté de la voyelle casuelle /a/. En ce qui concerne son indétermination, nous n'avons pas d'exemples en notre possession, car cela est rare. Cependant, nous trouvons dans la liste de ce que les grammairiens arabes appellent des variantes, la forme /ladâ/ à l'accusatif لَدَى. Peut-être est-ce /ladâ/ à l'accusatif indéterminé ?

En général, /ladâ/ devient /laday/ avec un pronom suffixe.

/ladâ + hu = laday-hi/.

/kadâlika wa qad 'aḥatnâ bi-mâ laday-hi kubr-a-n/ 18/91

« Il en fit ainsi et nous avons embrassé de notre science ce qu'il y avait **auprès** de lui. »

Mais il arrive qu'avec un pronom suffixe, /ladâ/ ne se transforme pas en /laday/. C'est le cas dans l'exemple ci-dessous.

/fa law bara'at 'uqûlu-kum baṣar-tum bi-'anna dawâ'-a dâ'ikum ladâ-na./¹

« Si vos raisons étaient saines, vous auriez vu que le remède de celui qui vous guérit est **auprès** de nous. »

¹ Exemple extrait du *Ham'û l-hawâmi'*, Aṣ-ŞUYÛTÎ, t. 3, p. 166.

La réduction de /ladâ/

Nous avons pu voir que certaines unités lexicales qui se terminent par un /w/ ou un /y/, sont vouées à perdre la dernière radicale. Ce fut le cas pour des mots comme /ġadw/ > /ġad/ (demain), /ʔidâ/ > /ʔid/ (quand). Il semble que /ladâ/ ait pu connaître cette évolution. En effet, les variantes de /ladâ/ pourraient s'agir tout simplement de formes réduites ou allégées de /ladâ/. Plus encore, toutes ces variantes ne seraient qu'une seule et même unité qui aurait connu la déclinaison. Cette unité se serait figée avec certaines de ses voyelles casuelles.

Dans un premier temps, l'allègement de /ladâ/ a donné la forme /lad/ indéclinable, comme pour /ʔidâ/ qui a donné /ʔid/. Ensuite, /lad/ a du être employé par certains Arabes comme unité déclinable déterminée ou indéterminée.

/lad/	}	nominatif
/lad-u/		

/lad-i/	}	génitif
/lad-i-n/		

/lad-a/	}	accusatif
/lad-a-n/		

On peut supposer que /ladu/ est la forme au nominatif indéterminée et que /ladun/ serait la forme indéterminée. L'explication de SIBAWAYHI va en ce sens : « Il arrive que certains Arabes suppriment le /n/ de /ladun/ jusqu'à ne plus comprendre que deux lettres. Exemple :

/yastaw⁶ib-u al-baw⁶ayn-i min jarîr-i-hi min ladu lahyay-hi 'ilâ manhur-i-hi./

Il joint les deux brasses de sa corde, de sa barbe, jusqu'au bas de son cou. »¹

وَقَدْ يَحْدِفُ بَعْضُ الْعَرَبِ التُّونَ حَتَّى يَصِيرُ عَلَى حَرْفَيْنِ. قَالَ الرَّاجِزُ غَيْلَانُ بْنُ حَارِثِ
الرَّبِيعِي: يَسْتَوْعِبُ الْبُوعَيْنِ مِنْ حَرِيرِهِ مِنْ لَدِّ لَحْيَيْهِ إِلَى مَنْحُورِهِ

Pour az-ZAJJÂJÎ, la raison de la suppression du /n/ serait que /ladun/ est suivi du déterminant /al/. Aussi, dit-il : « Lorsque il est suivi du déterminant /al/, son /n/ tombe comme dans l'exemple suivant : /ladun Zayd-i-n/ (auprès de Zayd), /ladu r-rajul-i/ (auprès de l'homme). »²

وَ إِذَا اسْتَقْبَلَتْهَا الْأَلْفُ وَاللَّامُ أُسْقِطَتْ نُونُهَا رُجِعَتْ إِلَى لَدَى كَقَوْلِكَ : لَدُنْ زَيْدٍ وَ
لَدُ الرَّجُلِ.

¹ SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 4, pp. 233, 234.

² AZ-ZAJJÂJÎ, *Kitâb hurûfu l-ma'ânî*, p. 26.

La suppression du /n/ de ladun antéposé au déterminant /al/ est, sans doute, un moyen pour éviter une syllabe anormale faite de deux consonnes quiescentes. L'une est le /n/ de ladun et l'autre le /l/ du déterminant.

/ladun I-rajul-i/ > /ladu I-rajul-i/ (Auprès de l'homme)

Pour finir, aŞ-ŞUYŪTĪ¹ explique le dire suivant de SIBAWAYHI : « /ladu/ sans le /n/ provient de /ladun/ après suppression de /n/. C'est comme /yaku/ à qui l'on a supprimé le /n/ de /yakun/. Ne vois-tu pas, que lorsque tu l'annexes à un pronom, tu le ramènes à son origine. Tu dis : « /min ladun-hu/ et /min ladun-î/. Il n'est pas permis de dire : /min ladu-ki/ ou /min ladi-hi/. »²

قَالَ سَيِّوَيْهِ : وَ لَدُّ بِلَا تُونٍ مَحْدُوفَةٌ مِنْ لَدُنْ كَمَا أَنَّ يَكُ مَحْدُوفَةٌ مِنْ يَكُنْ. أَلَا تَرَى
أَنَّكَ إِذَا أَضَفْتَهُ لِمُضْمَرٍ رَدَدْتَهُ إِلَى أَصْلِهِ، فَتَقُولُ : مِنْ لَدُنْهُ. وَ لَا يَجُوزُ مِنْ لَدُنْكَ وَ لَا
يَجُوزُ مِنْ لَدُهُ.

Cela dit, la forme bilitère /lad/ s'est vu employé parfois sans voyelle casuelle, parfois avec voyelles casuelles (nominatif, génitif et accusatif) qui ont fini par se figer.

Exemple :

/fa	hab-lî	min	ladun-	ka	waliyy-a-n/. 19/5
Fais-moi	don	d'	auprès	toi	un successeur
	verbe		prépo. C.o.i.		C. de nom

¹ As-SUYŪTĪ, Jalâl ad-Dîn, grammairien, philologue, traditionniste, faqîh, né au Caire en 849/1445, mort, dans cette même ville, en 911/1505. (A. ROMAN : *Étude*. pp.1021-1029).

² AŞ-ŞUYŪTĪ, *Ham°u l-hawâmi°c*, t. 3, p. 217.

« Fais-moi don d'un successeur venant d'auprès de toi (de ta part). »

Ainsi, la forme trilitère /ladâ/ serait, selon notre hypothèse, une unité triconsonantique à partir de laquelle l'unité biconsonantique /lad/ a été créée. La forme /ladâ / et sa forme réduite continuent d'exister simultanément et d'être employées comme des variantes. Le figement de /lad/, avec ses différentes voyelles casuelles, a donné suite à une liste d'unités considérées également comme des variantes. Il arrive également que la voyelle syntagmatique /a/ dans /lad/ soit remplacée par la voyelle /u/ = /lud/.¹

/lad/ → /lud/

/ladun/ → /ludun/

¹ Voir W. WRIGHT, *A grammar of the arabic language*, t.1, p.280.

2.3.3 La forme /^ʕalâ/ (sur)

À l'origine, /^ʕalâ/ a, sans doute, été un nom à part entière. Un certain nombre de grammairiens arabes, cités par al-MURÂDÎ¹ et Abû Ḥayyân al-ANDALÛSÎ², considèrent /^ʕalâ/ comme un nom.³ Pour Régis BLACHÈRE, /^ʕalâ/ est même un *maṣḍar* abrégé dont la racine serait //^ʕ-l-w/.⁴ Il semble que /^ʕalâ/ ait été perçu dans le passé, plus comme un nom qu'une préposition. Aujourd'hui ce serait l'inverse, c'est à dire que /^ʕalâ/ tend à être considéré comme une simple préposition. Sa morphologie reste celle d'un nom de forme anormale dont la dernière radicale est un /w/. À ce propos, Ibn YA^ʕĪŠ explique : « Ils ont dit : /min ^ʕalâ/ (du haut). C'est un nom écourté comme /^ʕasâ/ (bâton), /raḥâ/ (meule), et ce, d'après la version suivante :

/fa hiya tanûš-u ḥawḍ-a nawš-a-n min ^ʕalâ

naws-a-n bi-hi taqta^ʕ-u 'ajwâz-a l-falâ/

¹ Al-MURÂDÎ, al-Ḥassan Badru d-Dîn bn Qâsim bn ^ʕAbd Allah bn ^ʕUmar, égyptien, mort en 900/1495. (*Šarḥ Ibn ^ʕAqîl*, t.1, pp.11-12).

² Abû ḤAYYÂN, Muḥammad bn Yûsuf bn ^ʕAlî bn Yûsuf, grammairien versé dans l'étude des lectures du Coran, originaire d'Andalousie, né en 654/1256 à Matakšârî près de Grenade. C'est durant ses voyages au Moyen orient qu'il enseigna et écrivit ses œuvres. Il est mort au Caire l'année 745/1344. (*Iršâd aḍ-ḍarab*, t. 1, pp.13-24).

³ Les grammairiens cités par al-MURÂDÎ sont : Ibn ṬÂHIR (230/845), Ibn KĀRÛF (609/1213), Ibn aṭ-ṬARAWAH (528/1134), az-ZUBAYDÎ (379/989), et aš-ŠALAWBÎN (né 562/1167, mort 645/1247). Ces grammairiens auraient, dans leur propos, identifiés /^ʕalâ/ comme un nom et ne peut être pour eux une particule. C'est, d'après eux, l'avis de SIBAWAYHI. Voir al-MURÂDÎ, *Al-Janâ d-dâni*, p. 473. Les grammairiens cités par Abû ḤAYYÂN sont Abû ^ʕAlî ar-RUNDÎ (560/1165), Yûsuf bn Ma^ʕzûz al-QAYSÎ (625/1228) mais également Abû ^ʕAlî aš-ŠALAWBÎN (562/645 h.). Voir *Irtišâfu ḍ-ḍarab min lisâni l-^ʕarab*, t. 2, p. 451.

⁴ Régis BLACHÈRE, *Grammaire de l'arabe classique*, p. 211.

« C'est du haut qu'elles atteignirent le bassin

traversant les milieux désertiques. »¹

وَقَالُوا مِنْ عَلَا مَقْصُورًا كَعَصَا وَرَحَى. قَالَ فَهِيَ تَنُوشُ الْحَوْضَ نَوْشًا مِنْ عَلَا نَوْشًا
بِهِ تَقْطَعُ أَجْوَازَ الْفَلَا.

La preuve que /^ʿalâ/ est bien une forme à racine triconsonantique et non pas une forme bilitère à laquelle vient se greffer la diphtongue /ay/ que l'on retrouve dans l'annexion avec un pronom, est que les anciens Arabes utilisaient /^ʿalâ/ tel quel dans son annexion avec un pronom /^ʿalâ-hu/. On trouve dans le *Sihâh* d'al-JAWHÂRÎ ceci : « On rapporte également : /wa ^ʿalâ l-kayl-i/. SIBAWAYHI a dit : « Son *alif* est une transformation du /w/ mais il se transforme avec le pronom. Tu dis : /^ʿalay-ka/. Certains Arabes le laissent tel quel. Ar-RÂJIZ a dit : /târû ^ʿalâ-hunna fa tîr ^ʿalâ-ha/ (Ils s'élancèrent au dessus d'elles, élance toi au-dessus d'elle). On dit que ce serait le parler d'al-Hârîṭ bn KA^cB. »²

وَيُرَوَى "وَعَلَى الْخَيْلِ". قَالَ سَبِيوَيْهِ: أَلْفَهَا مُنْقَلَبَةٌ مِنْ وَاوٍ، إِلَّا أَنَّهَا تَقَلَّبَتْ مَعَ
الْمُضْمَرِ. تَقُولُ عَلَيْكَ. وَبَعْضُ الْعَرَبِ يَتْرُكُهَا عَلَى حَالِهَا. قَالَ الرَّاجِزُ: طَارُوا
عَلَاهُنَّ فَطَرَّ عَلَاهَا. وَيُقَالُ: هِيَ لَعَةٌ بِلِحَارِثِ بْنِ كَعْبٍ.

¹ Ibn YA^ciš, *Šarḥ al-mufaṣṣal*, t. 4, p. 89.

² Al-JAWHÂRÎ, *as-Sihâh*, t.6, p.2435.

À cela, nous pouvons ajouter le dire d'az-ZAJJÂJ cité par Ibn MANZÛR¹ : « Az-ZAJJÂJ a dit, concernant leur propos : /^ʕalay-him/ (sur eux) et /^ʕilay-him/ (vers eux) que l'origine est /^ʕalâ-hum/ et /^ʕilâ-hum/, comme quand tu dis /^ʕilâ Zayd/ (vers Zayd) et /^ʕalâ Zayd/ (sur Zayd), sauf que l'alif a été changé avec [l'annexion] de ce qui est dissimulé. Le /y/ a été substitué pour séparer entre l'alif qui se trouve à la fin de celle qui est indéclinable et dont l'annexion lui est imposée. Ne vois-tu pas que /^ʕalâ/ (sur), /ladâ/ (auprès de), /^ʕilâ/ (vers) ne peuvent pas se passer de l'annexion ?

C'est ainsi que les Arabes ont dit à propos de /kilâ/ (ces) à l'accusatif et au génitif : /ra'ay-tu kilay-himâ/ (je les ai vus tous les deux) et /kalay-kumâ/ et /marar-tu bi kilay-himâ/ (je suis passé par ces deux). Elle a séparé entre l'annexion vers l'explicite et le dissimulé, lorsque /kilâ/ n'est pas isolé. »²

قَالَ الرَّجَاحُ فِي قَوْلِهِ : عَلَيْهِمْ وَإِيَّاهُمْ : الْأَصْلُ عَلَاهُمْ وَإِيَّاهُمْ، كَمَا تَقُولُ إِلَى زَيْدٍ وَعَلَى زَيْدٍ، إِلَّا أَنَّ الْأَلِفَ غَيَّرَتْ مَعَ الْمُضْمَرِ فَأَبْدَلَتْ نَاءً لِتَفْصِيلِ بَيْنِ الْأَلِفِ الَّتِي فِي آخِرِ الْمُتَمَكِّنَةِ وَبَيْنِ الْأَلِفِ فِي آخِرِ غَيْرِ الْمُتَمَكِّنَةِ الَّتِي الْإِضَافَةُ لَازِمَةٌ لَهَا. أَلَا تَرَى أَنَّ عَلَى وَ لَدَى وَ إِلَى لَا تَنْفَرِدُ مِنَ الْإِضَافَةِ ؟ وَ لِذَلِكَ قَالَتْ الْعَرَبُ فِي كَلَامٍ فِي حَالِ النَّصْبِ وَ الْجَرِّ : رَأَيْتُ كِلَيْهِمَا وَ كِلَيْكُمَا وَ مَرَرْتُ بِكِلَيْهِمَا. فَفُصِّلَتْ بَيْنَ الْإِضَافَةِ إِلَى الْمَظْهَرِ وَ الْمُضْمَرِ لِمَا كَانَتْ كَلَامًا لَا تَنْفَرِدُ وَ لَا تَكُونُ كَلَامًا إِلَّا بِالْإِضَافَةِ.

¹ Ibn MANZÛR, lexicographe, l'auteur du *Lisân al-ʕarab*, né à Tunis en 630/1233, mort au Caire en 711/1311. (A. ROMAN : *Étude*. pp.1021-1029).

² Ibn MANZÛR, *Lisânu l-ʕarab*, T. 9, p. 382.

En somme, /^ʕalâ/ a d'abord été un nom, plus particulièrement un nom d'action (*masdar*) de forme anormale constituée de /^ʕ-l-w/. Sa dernière radicale /w/ s'est transformée en alif /â/ : /^ʕalw/ > /^ʕalâ/. Il est intéressant de remarquer que son origine (*masdar*) correspond bien avec l'origine d'une majeure partie des circonstants, notamment les circonstants de lieu. Nous avons pu constater nous-même, à travers l'analyse des mots susceptibles d'occuper la fonction de circonstant, à travers le travail des grammairiens arabes anciens et à travers l'étude de philologues modernes comme Régis BLACHÈRE, que l'origine d'un grand nombre de circonstants est celle d'être un *maṣḍar*.¹

La réduction de /^ʕalâ/

/^ʕalâ/ semble avoir connu le processus de réduction dû à sa dernière radicale qui est, à l'origine, un /w/. La liste de mots considérés par les grammairiens arabes, comme des variantes de /^ʕalâ/, est constituée d'unités bilitères. Ce sont, d'après az-ZAMAḲṢĀRĪ : /^ʕal/, /^ʕalu/, /^ʕali/, /^ʕala/ et /^ʕalan/.²

D'après notre hypothèse, ces variantes ne sont qu'une seule et même unité bilitère créée à partir d'une réduction de la forme bilitère /^ʕalâ/ ou */^ʕalw/. La forme réduite a, selon toute logique, eu pour point de départ /^ʕal/. Ensuite, /^ʕal/ en tant que nom, a connu la déclinaison au nominatif */^ʕal-u/, au génitif */^ʕal-i/ et à l'accusatif */^ʕal-a/ et /^ʕal-a-n/.

¹ Voir Régis BLACHÈRE, *Grammaire de l'arabe*, p. 277.

² Az-ZAMAḲṢĀRĪ, *Al-Mufaṣṣal*, p. 169.

Voici un exemple attestant la déclinaison :

/ʔatay-tu-hu min ʕal-i ad-dâr-i/

« je suis venu à lui de **dessus** la demeure ». ¹

L'usage a fait que l'on a figé l'unité avec les différentes voyelles casuelles. Les anciennes voyelles casuelles sont devenues des voyelles constitutives du mot, perdant leur valeur désinentielle. Les mots sont employés dans des fonctions syntaxiques avec des voyelles finales qui ne correspondent plus à la fonction. Par exemple, on peut rencontrer /ʕalu/ avec la voyelle /u/ ou /a/ alors que le nom est régi au génitif par une préposition.

Exemples :

/ʔatay-tu-hu min ʕalu/

« je suis venu à lui du **dessus** » ²

/ʔatay-tu-hu min ʕalan/

« je suis venu à lui du **dessus** » ³

¹ Exemple extrait du *aş-Şihâh*, de al-JAWHÂRÎ, t. 6, p. 2435.

² *Idem*.

³ Exemple cité par az-ZAMAĞŞARÎ, p. 169.

La forme /^ʕalâ/ et son évolution est comparable aux unités /^ʕidâ/, /ladâ/, /ġadw/ etc. et leur évolution.¹

¹ Si telle a été l'évolution de ces unités, le mot /^ʕilâ/ (vers) serait le précurseur de ce type d'évolution. On peut supposer que la forme trilitère /^ʕilâ/ avait pour origine la racine triconsonantique /^ʕ-l-w/ = */^ʕilw/ > /^ʕilâ/. /^ʕilâ/ + pronom = /^ʕilâ-hu/ ou /^ʕilay-hi/. Cette unité a dû connaître la réduction. Si cette dernière n'apparaît pas en arabe, elle apparaît dans d'autres langues sémitiques. En hébreu /^ʕel/ et en ougaritique /l/. Voir : Sabatino MOSCATI, *An introduction to the comparative grammar*, p. 121.

Logiquement si /^ʕilâ/ a subi une transformation morphologique à partir d'une forme triconsonantique, /^ʕilâ/ devait être un nom, voire un circonstant de lieu.

Bref, au niveau morphologique, /^ʕilâ/ a évolué d'une forme fléchie vers une forme amorphe. Au niveau syntaxique, /^ʕilâ/ a évolué de la fonction de complément verbal (circonstant de lieu) vers la fonction de préposition.

Au niveau des classes du discours, /^ʕilâ/ est passé du nom vers celui de la particule (préposition). Ainsi le cas de /^ʕilâ/ est l'exemple de ce à quoi sont exposées les unités que nous traitons dans ce chapitre. « Voir *infra* » la partie sur la subduction.

2.3.4 La forme réduite /ma^ʕa/ (avec) et sa forme première.

Jusque là, nous avons traité certaines unités de formes anormales qui ont vu leur dernière radicale se transformer. L'usage a fait que cette dernière radicale disparaît pour donner naissance à une forme bilitère. En général, les deux formes trilitères et bilitères continuent de fonctionner comme des variantes. Nous avons tenté, pour un certain nombre d'unités, de montrer le processus d'évolution à partir de l'unité trilitère vers l'unité bilitère. Dans le cas présent, c'est-à-dire dans le cas de /ma^ʕa/ (avec, en compagnie de), nous allons procéder dans le sens inverse de l'évolution, car nous partons à partir d'une unité bilitère vers l'hypothèse d'une unité trilitère à racine triconsonantique.

/ma^ʕa/ est une forme bilitère, qui logiquement, selon la théorie d'une origine triconsonantique des mots arabes, a été selon toute vraisemblance, une forme trilitère. À ce propos, les exemples sont pratiquement inexistantes à l'exception, peut-être, d'un seul. Un exemple cité, pour étayer l'hypothèse, est celui d'al-AKFÂŞ dans son explication sur une origine triconsonantique de /ma^ʕa/ : « /ma^ʕ-a/ est de ce fait un nom dont l'alif est mis à la place de la lettre /y/ comme dans /rahâ/ (رَحَى) meule. En ce cas, le remplacement du /y/ par l'alif est bien plus fréquent qu'avec le /w/. C'est l'avis de Yûnus.

Nous avons là, le dire de Ḥakim bn Mu^ʕawiyya at-TAMĪMĪ :

/in šī'-ta yâ Samrâ' 'ašrafnâ ma^ʕâ/

« Si tu le désires ô Samra nous nous élèverons **ensembles**. »¹

La forme trilitère /ma[°]a/ n'est pas attestée dans d'autres langues sémitiques. Il existe des correspondants de la forme bilitère /ma[°]/ qui n'apportent aucune lumière sur une origine trilitère. Comme si la forme trilitère était d'origine arabe et que la forme bilitère que l'on retrouve dans plusieurs langues sémitiques était le fruit de sa réduction.²

Forme trilitère		Forme bilitère				
L'arabe	Autres langues sémitiques	L'arabe	L'égyptien	L'hébreu	Le syriaque	L'ougartitique
*/ma [°] â/		/ma [°] /	/ʕim/ ³	/ʕim/	/ʕam/	/ʕam/

Ainsi, de la forme trilitère */ma[°]a/ fût crée la forme bilitère /ma[°]/.

Cependant, la forme bilitère a supplanté la forme trilitère. Le processus de

¹ Voir le *Lisânu l-°arab*, T. 13, p. 149. Ibn MANZÛR classe /ma[°]a/ dans la racine triconsonantique /m-°-y/. Voir également *Ham° al-hawâmî° de aš-ŞUYÛTÎ*, t. 3, p. 228.

² Sabatino MOSCATI, *An introduction to the comparative grammar the semitic language*, p. 121.

³ Le correspondant égyptien /ma[°]a/ est cité par André ROMAN en note de bas de page 71, de l'article sur les extensions modales générales de l'arabe /ʔidan/ et /ma[°]an/ : « La préposition de l'égyptien ancien, de même sens [que /ma[°]a/ de l'arabe] /m[°]/ apparaît comme étant faite de /m/ (dans) et de /ʕ/ (main) ».

transformation est le même que pour les autres unités (/ʾidâ/, /ladâ/, /ʿalâ/ etc.). C'est-à-dire qu'après réduction, le nom était sans déclinaison /ma^c/. Ensuite, il y eut la déclinaison. Comme /ma^c/ a toujours occupé la fonction de complément, elle est régie soit directement par le verbe, soit par une préposition. Elle est, soit à l'accusatif, soit au génitif. En général, /ma^ca/ est employée comme circonstant de lieu vague et comme tout nom de lieu vague, il doit être déterminé, très souvent, par annexion.

/wa lâ taj^c al ma^c a llah-i 'ilâh-a-n 'âkar-a-n/ 17/22

« Ne placez pas, avec Dieu, une autre divinité. »

/ma^c-a/ est parfois à l'accusatif indéterminé, un fait reconnu par le grammairien Ibn Hišâm al-'ANŞÂRÎ¹ qui précise : « /ma^ca/ est un nom, avec pour preuve sa déclinaison dans /ma^c-a-n/. »²

مَعَ : اسْمٌ بِلَيْلِ التَّنْوِينِ فِي قَوْلِكَ مَعًا.

AŞ-ŞUYÛTÎ reconnaît également ce fait et cite al-KALIL et SIBAWAYHI : « Al-KALIL et SIBAWAYHI vont à dire que la nounation dans /ma^c-a-n/ est celle de sa déclinaison comme la nounation de /fatâ/... /dahab-a zayd-u-n wa bakr-u-n ma^c-a-n/ (Zayd et Bakr sont partis ensemble. »³

ذَهَبَ الْخَلِيلُ وَ سَيَّوِيهِ إِلَى أَنْ فَتَحَهَا كَفَتْحَةِ تَاءٍ فَتَى.

¹ Ibn Hišâm, Jamal ad-Dîn al-Anşârî, juriste et grammairien, né au Caire en 703/1309, mort dans cette même ville en 761/1360. (A. ROMAN : *Étude*, pp.1021-1029).

² Ibn Hišâm, *Muğni l-labîb*, t. 1, p. 365.

³ AŞ-ŞUYÛTÎ, *Ham^cu l-hawâmi^c*, t. 3, p. 228.

L'accusatif indéterminé est également reconnu par André ROMAN qui voit dans /ma^c-a-n/ l'extension modale de la première voix. La première voix serait déclarée par /ma^c-a-n/ comme une entité faite d'une seule pièce, agissant dans un même temps, ses différentes composantes ralliées ou fondues ensemble.¹

/ma^c-a/ est également régi au génitif déterminé. Ibn HIŠĀM explique : « Il y a le fait qu'il soit affecté par la préposition [/min/] dans ce que nous rapporte SIBAWAYHI : /*dahab-tu min ma^c-i-hi*/ (Je suis parti de sa **compagnie**) et la lecture de certains [du verset suivant] /*hadâ dikr-u-n min ma^c-i-ya*/ (ceci est un rappel de ce qui est en ma **compagnie**). »²

و دُخُولُ الْجَارِ فِي حِكَايَةِ سَيَّبُوِيَه "ذَهَبَتْ مِنْ مَعِهِ" وَقِرَاءَةُ بَعْضِهِمْ : هَذَا ذِكْرٌ مِنْ مَعِي.

Bref, le circonstant /ma^c-a-/ est toujours un nom issu probablement d'une forme trilitère. /ma^c-a/ a connu l'absence de déclinaison /ma^c/, ensuite celle de la déclinaison /ma^c-i/, /ma^c-a/ et /ma^c-a-n/. Aujourd'hui l'unité semble s'être figée à l'accusatif indéterminé, prenant l'allure d'une préposition.

¹ Voir André ROMAN, Les extensions modales générales arabes: /'iq-a-n/ et/ ma^c-a-n/, in : *Annales du département des lettres arabes*, pp. 71, 72.

² Ibn HIŠĀM, *op. cit.*, t. 1, p. 365.

2.3.5 La forme /matâ/ (quand)

On peut également supposer que le nom /matâ/ (quand) s'inscrit dans la liste des formes anormales trilitères et serait constituée de /m-t-w/. Au niveau graphique, Al-FARRÂ dit qu'il est permis de l'écrire avec un *alif*: *مَتَا*. Au niveau morphologique, il n'y a, pour ainsi dire, pas d'indice permettant de démontrer son appartenance aux formes de type /rahâ/ (meule) ou /^ʕasâ/ (bâton), mais on peut faire le rapprochement de /matâ/ avec son correspondant hébreu /matai/ (quand).¹ Le nom hébreu /matai/ possède un paradigme semblable à /^ʕazay/ (alors) le correspondant de /^ʕidâ/ (quand). L'alif final de /matâ/ serait le même que celui de /^ʕidâ/, ou /ladâ/, ou /^ʕalâ/. Un alif que l'on rencontre dans les unités anormales, avec une racine constituée d'un /w/ final.

Le nom /matâ/ est dans tous les cas, une forme trilitère. L'analyse d'André ROMAN permet de voir que /matâ/ possède trois lettres, même si ces trois lettres sont identifiées d'une manière structurale par l'auteur de l'analyse. En effet, pour André ROMAN, /matâ/ serait une proforme constituée de deux racines monoconsonantiques et du morphème d'interrogation. Le morphème d'interrogation (hamza) se serait transformé en alif, à l'instar du morphème de personne (hamza) dans /^ʕidâ/. Comme si /matâ/ était formée sur une racine dont la troisième radicale est un /w/ devenu un /â/. Selon notre hypothèse, /matâ/ devait fonctionner comme les mots /^ʕidâ/, /ladâ/, /^ʕalâ/ et /kilâ/ (ces deux).

¹ Voir JOÛON, *Grammaire de l'hébreu*, c. 15 K ou H. FLEISH, *Traité de philologie arabe*, t. 2, p. 470.



A ce propos, Az-ZAJJÂJ explique : « C'est ainsi que les Arabes ont dit à propos de /kilâ/ (ces deux) à l'accusatif et au génitif : /ra'ay-tu kilay-himâ/ (je les ai vus tous les deux) et /kilay-kuma/ et /marar-tu bi kilay-himâ/ (Je suis passé avec ces deux). Elle a séparé entre l'annexion vers l'explicite et le dissimulé, lorsque /kilâ/ n'est pas isolée. »¹

وَلِلذَلِكَ قَالَتِ الْعَرَبُ فِي كِلَا فِي حَالِ النَّصْبِ وَالْحَرِّ : رَأَيْتُ كِلَيْهِمْ وَ كِلَيْكُمَا وَ
مَرَرْتُ بِكِلَيْهِمَا. فَفُصِّلَتْ بَيْنَ الْإِضَافَةِ إِلَى الْمُظْهَرِ وَالْمُضْمَرِ لَمَّا كَانَتْ كِلَا لَا تَنْفَرِدُ
وَلَا تَكُونُ كَلَامًا إِلَّا بِالْإِضَافَةِ.

À l'origine, /matâ/ n'était peut être pas destiné à l'interrogation temporelle. Pour W. WRIGHT, /matâ/ en est venu à signifier quand, lorsque, comme si auparavant, il signifiait autre chose.² Vraisemblablement, /matâ/ comme un certain nombre d'unités employées pour le temps, provient du lexique de l'espace. Les études modernes sur le lexique de l'espace et du temps, révèlent qu'une partie du lexique du temps provient du lexique de l'espace, mais jamais l'inverse.³

¹ Ibn MANZÛR, *op. cit.*, t. 4, p. 3092.

² W. WRIGHT, *op. cit.*, t. 2, p. 131.

³ Voir à ce sujet l'article : Langage et espace, de D. WUNDERLICH, in. *DRLAN*, p. 65. Également l'article : Le déroulement temporel et sa représentation spatiale en français, in. *Cahier de praxématique*, p. 67.

Cela dit, des emplois de /matâ/ comme unité spatiale, sont attestés dans des écrits anciens.

Exemples :

/wada ^c -tu	matâ	<i>kummîl</i>
J'ai placé	l'intérieur	de ma manche
Verbe	circonstant de lieu	déterminant
« J'ai placé	à l'intérieur	de ma manche »

/šaribnâ bi mâ'-i l-baḥr-i tumma tasâ'adat

*matâ lujaj-i-n kudr-i-n lahunna na'ij-u/*¹

« Elles se sont abreuvées d'eau de mer, puis se sont élevées

au milieu des vagues vertes pleines de grondements ».

D'après al-'AŞMA^{cî}², Abû Zayd Sa'îd bnu 'Aws l-'ANŞÂRÎ³ et al-FÂRISÎ⁴, /matâ/ signifiait, dans la langue des HUDAYL, le centre ou l'intérieur de quelque chose.⁵ Comme si les HUDAYL ont été les derniers à employer /matâ/ dans son sens d'origine. C'est-à-dire un sens spatial. De ce fait, /matâ/

¹ Ce vers appartient à Abû Du'ayb al-HUDALÎ, cité par André ROMAN, dans : *Les extensions modales générales de l'arabe*, p.72.

² Il s'agit d'al-'AŞMA^{cî}, érudit Irakien, mort, vraisemblablement, en 213/828. (A. ROMAN : *Étude*, pp.1021-1029).

³ Abû ZAYD, Sa'îd bnu Aws l-Anşârî, grammairien et lexicographe de Basra, mort en 214 ou 215/830-831. (A. ROMAN : *Étude*, pp. 1021-1029).

⁴ Al-FÂRISÎ, Abû 'Alî, L'un des grands grammairiens du IV/X^{ème} siècle. Mort à Bagdad en 377/987. (A. ROMAN : *Étude*, pp.1021-1029).

⁵ Voir le *Lisan al-^carab*, de Ibn MANZÛR, t. 13, pp. 19, 20.

qui signifie le temps n'est pas un homophone de /matâ/ qui signifiait le lieu, mais c'est la même unité avec deux sens qui se sont succédés.

Bref, parmi les différentes catégories morphologiques du nom, il y a la catégorie des noms anomaux, qui présentent un figement dû à un conditionnement syntaxique. Les unités que nous avons analysées en sont un exemple évident. Ces unités présentent un autre aspect d'ordre morphologique et qui est la réduction. La majorité d'entre-elles, a connu ce phénomène qui a engendré des unités bilitères à des fins différentes. L'unité bilitère peut remplacer définitivement l'unité trilitère de laquelle elle est issue, c'est l'exemple de /ġad/ (demain) qui succède à /ġadw/. L'unité bilitère peut servir d'opposé comme dans /'id/ (non passé) /'idâ/ (passé). L'unité peut devenir tout simplement une variante comme c'est le cas pour /ladâ/ et /lad/ (auprès de), /'alâ/ et /'al/ (sur, dessus) et /ma[°]â/ et /ma[°]a/ (avec, ensemble).

D'autres part, dans notre comparaison des formes anomaux arabes avec leur correspondant des autres langues sémitiques, nous avons pu constater que si la langue arabe possède les formes triconsonantiques qui sont à l'origine des formes biconsonantiques et que les autres langues sémitiques ne possèdent en général que des formes biconsonantiques, cela pourrait faire l'objet d'une multitude d'hypothèses. Parmi celles-ci, il y a le fait que l'arabe seul a pu garder des vestiges que les autres langues sémitiques n'ont pas conservés. Il y a le fait que le lexique des langues sémitiques, dans sa totalité ou en partie, se

serait constitué à partir du lexique de la langue arabe. Ce sont autant d'hypothèses qui demandent confirmation.

Table d'illustration :

Forme trilitère (origine)	Forme bilitère (réduction)				Figement des voyelles
	Absence de voyelles casuelles	Présence de voyelles casuelles			
		Nominatif	Génitif	accusatif	
/ġadw/	/ġad/		*/ġad-i-n/	*/ġad-a-n/	/ġadan/
*/'idw/ >/'idâ/	/'id/		/'id-i-n/	/'id-a-n/	
*/ladw/ > /ladâ/	/lad/	*/lad-u/ */lad-u-n/	*/lad-i-n/	*/lad-a/ et */lad-a-n/	/ladu, ladun, ladin, lad, ladan/
*/ ^c alw/ > / ^c alâ/	/ ^c al/	*/ ^c al-u/	*/ ^c al-i/	*/ ^c al-a/ et */ ^c al-a-n/	/ ^c alu, ^c ali, ^c ala, ^c alan/
*/ma ^c w/ > /ma ^c -â/	/ma ^c /		*/ma ^c -i/	*/ma ^c -a/ et */ma ^c -a-n/	/ma ^c a, *ma ^c i, ma ^c a, ma ^c an/
*/matw/ > /matâ/					/matâ/

En conclusion, ce type d'unités constitue une forme d'évolution du circonstant. En effet, le passage d'unités d'une forme fléchie à une forme amorphe, soit par le figement soit par la réduction, est un autre facteur de variation dans le cas du circonstant.

3 CIRCONSTANTS ET UNITÉS COMPOSÉES

Une partie des circonstants provient de ce qu'André ROMAN appelle un emboîtement qui est un moyen de création de formes expressives, n'entrant pas dans un paradigme.¹ Ces unités ne peuvent être variables au niveau de leurs morphologies. Elles sont indéclinables. Ce qui nous intéresse particulièrement dans ce type de mot c'est son origine, c'est à dire le résultat d'une création de formes expressives. Cela montre bien que la catégorie du circonstant est exposée à une variation motivée par la création de ces mots composés. Ainsi, le mot composé constitue un facteur d'évolution perpétuelle du circonstant, donc une évolution du nom et de ce fait une évolution de la langue arabe.

Cela dit, il serait intéressant d'exposer un certain nombre de ces unités composées susceptibles d'occuper la fonction de circonstant et de montrer de quelle manière elles se sont formées au cours du temps. Nous tenterons de prouver, qu'au niveau de la classification, elles présentent, malgré leur hétérogénéité morphologique, les caractéristiques du nom.

¹ André ROMAN, *étude de la phonologie et de la morphologie de la koinè arabe*, t. 2, pp. 851-852.

3.1 LE DÉMONSTRATIF TEMPOREL /YAWMA'IDIN/

/yawma'idin/ (ce jour là) fut considéré par certains Arabes anciens comme une seule unité lexicale. À ce propos, SIBAWAYHI dit : « Tel est leur dire à propos de /yawma'idin/. Elle est considérée comme un seul mot, comme ils ont considéré /hallâ/ comme un seul mot. Celle-ci est composée de /hal/ (est-ce que ?) et de la négation /lâ/ (ne pas). »¹

وَ كَمَا قَالُوا يَوْمَئِذٍ وَ جُعِلَتْ بِمَنْزِلَةٍ حَرْفٍ وَاحِدٍ كَمَا جَعَلُوا هَلًا بِمَنْزِلَةٍ حَرْفٍ وَاحِدٍ
فَإِنَّمَا هِيَ هَلٌ وَ لَا.

D'après al-'AKFÂŠ, /yawma'idin/ fut considérée par certains Arabes, dans le verset suivant comme une seule unité et la désinence casuelle serait à la fin de l'unité.²

Exemple :

/wa min	<u>kīzy-i</u>	<u>yawma'id-</u>	<u>i-n/</u> . 11/66
Et de	l'opprobe de	ce jour-là	
	nom	nom	désinence casuelle (génitif)
	annexion		

La voyelle casuelle de /yawm-a/ (fatha) est devenue une voyelle syntagmatique.¹ Si /yawma/ et /'id/ ne formaient pas une seule unité figée, on

¹ SIBAWAYHI, *op. cit.*, t. 3, p. 5.

² Al-'AKFÂŠ, *Ma'âni l-qur'ân*, t. 2, p. 354. Al-KISÂ'î ne partage pas cet avis, car pour lui, /yawma'idin/ serait composée de deux unités.

aurait obtenu, dans l'exemple ci-dessus, /yawm-i/ avec une voyelle /i/ signifiant du génitif. Ce nom aurait été le deuxième terme d'une annexion dont la base est /kizy/. Ainsi, la désinence casuelle s'est déplacée à la fin du mot composé. Cela dit, lorsque /yawma'id-i-n/ occupe la fonction de circonstant, il garde la nounation au génitif.

Exemple :

-/Wa tarak-nâ ba[°]d-a-h-u-m yawma'id-i-n yamûj-u fi ba[°]d-i-n/. 18/99

régissant circonstant



« Nous avons laissé certains d'entre eux, **ce jour là**, comme des vagues fondant les unes sur les autres ».

-/yawma'id-i-n yuwaffi-himu llah-u dîn-a-humu l-ḥaqq-ul/. 24/25

Circonstant verbe



« **Ce jour-là**, Dieu leur accordera leur véritable rétribution. »

/wujûh-u-n yawma'id-i-n kâšî[°]at-u-n/. 88/2

circonstant qualificatif (de /ujûh-u-n/)



« Les visages seront **ce jour-là**, humiliés. »²

La nounation dans /yawma'idin/ ne peut être dans ce cas la nounation du génitif, mais la nounation de compensation (*tanwîn al-[°]iwaḍ-i*). Le nom de temps /'id/ (quand) est un anaphorique temporel renvoyant au jour déjà cité. Il

¹ La voyelle syntagmatique est une voyelle brève interne aux mots que le système syllabique impose et qui sont les signifiants de « déterminants grammaticaux » ou modalités. Voir : grammaire de l'arabe, André Roman, p.8

² « Ce jour-là » renvoie à *al-ġāsiatu* qui est l'un des noms du jour de la résurrection, signifiant *L'enveloppante*.

peut être perçu comme le déterminant de /yawm-a/ dans son rôle d'anaphore, car il renvoie à quelque chose de connu.

D'autre part, /'id/ est une unité toujours déterminée par annexion, car il est généralement le premier élément d'une annexion. Cela dit, la nounation ne peut être celle d'indétermination, car il manquerait quelque chose à /'id/. Ce dernier n'aurait pas de déterminant annexé. La nounation de compensation viendrait combler ce vide. Elle déterminerait ce jour auquel renvoie /'id/. Elle est dans ce cas une nounation de détermination.

3.2 L'INTERROGATIF TEMPOREL /'AYYÂNA/

L'interrogatif de temps /'ayyâna/(quand où comment ?) est, d'après Henri FLEISCH, la fusion de termes qui sont /'ayy/ (quel ?) et /'ân-a/.¹ Cette hypothèse est citée par le grammairien arabe ancien Ibn FÂRIS² qui dit : « Certains savants ont dit : Pour nous, son origine est /'ayya-'awân [-in]/. La hamza a été supprimée et l'on a fait des deux mots, un seul. »³

« قَالَ بَعْضُ الْعُلَمَاءِ : نَرَى أَصْلَهَا "أَيَّ أَوَانَ" فَحُذِفَتِ الْهَمْزَةُ وَجُعِلَتِ الْكَلِمَتَانِ

وَاحِدَةً. »

¹ Henri FLEISCH, *Traité de philologie*, t. 2, p. 82.

² Ibn FÂRIS, grammairien et philologue, mort à Rayy, en 395/1004. (A. ROMAN : *Étude*. pp.1021-1029).

³ Ibn FÂRIS, *as-Sâhibî*, p.146.

Le processus d'emboîtement de /'ayya/ et /'awân-i-n/ peut-être représenté comme suit : Le mot /'awân/ (moment) est à l'origine du nom de temps /'ân-a/.
 /'awân/ > /'ân/

Ainsi, /'awân/ est devenue /'ân/. De ce fait, l'interrogatif /'ayy-a/ s'est emboîté à la forme dernière de /'awân/, qui est /'ân/. On obtient : /'ayyâna/ (quand ?). /'ayya + 'ân/ > /'ayyân/

La fatha finale de l'interrogatif /'ayy-a/, qui était une voyelle casuelle de l'accusatif, s'est transformée en une voyelle syntagmatique. La voyelle se trouve figée à la fin du mot composé indéclinable. Ce genre de mot composé est un nom qui est constitué d'un interrogatif et d'un nom de temps. Même s'il est figé et indéclinable, il n'en reste pas moins qu'un nom.

3.3 LE NOM DE TEMPS /MUNDU/

/mundu/ (depuis) est, d'après André ROMAN, l'emboîtement du fonctionnel /min/ (de) et de la pro-forme relative /dû/¹. Autrement dit, la composition d'une préposition et d'un nom relatif.

/mundu/ connaît d'autres variantes qui sont, d'après WRIGHT, assez rares, dont /mindu/. On peut mieux apercevoir la préposition /min/ (de) dans la variante de /mindu/². Selon Henri FLEISCH, /*mindû/ s'est altérée par l'usage : l'abrègement de la finale /mindu/ (qui est encore attesté), par assimilation vocalique

/min-dû/ > /mindu/ > /mundû/.³

Cela dit, la composition d'un mot à partir de deux unités amorphes, dont une est une préposition et l'autre un pronom relatif, ne peut donner naissance qu'à une unité amorphe plus grande.

Ainsi, dans le cas des noms de temps et de lieu composés, rares sont ceux à partir desquels d'autres unités sont dérivées. Par contre, à partir du nom de temps /mundu/ (depuis), les Arabes ont obtenu une unité réduite, considérée par la suite comme une variante. Il s'agit de /mud/. La réduction serait

¹ André ROMAN, *Étude de la phonologie et de la morphologie de la koiné arabe*, p : 746.

² W. WRIGHT, *op. cit.*, t. 1, pp. 280, 281.

³ Henri FLEISCH, *Traité de philologie arabe*, t. 2, p. 488.

produite, selon Henri FLEISCH, par assimilation (des points d'articulation) du /n/ au /d/ : /mundu/ > /*muddu/, devenu /*mudd/ > /mud/ après la chute de la voyelle finale.¹

3.4 LE DÉMONSTRATIF TEMPOREL /AL'ÂNA/

/al'âna/ (ce moment) est un démonstratif de temps figé et construit à partir du déterminant /al/ (le) et le nom de temps /'ân/ (moment). L'origine du démonstratif temporel est vraisemblablement dû à un emploi très fréquent du nom de temps /'ân/ (moment) comme circonstant de temps régi à l'accusatif ('ân-a) et accompagné du déterminant (al), ce qui permet d'obtenir un démonstratif. La fréquence de l'emploi du démonstratif temporel /al-'ân-a/ fait de celui-ci une seule unité, où /al/ et la désinence casuelle /a/ se sont fusionnés avec le reste du démonstratif et font partie intégrante du nom. L'évolution est : /al-'ân-a/ > /al'âna/. De ce fait le démonstratif temporel figé /al'âna/ se distingue du nom de temps /'ân/ (moment) qui lui n'est pas figé. Il est en plus variable et dérivable.²

Le nom de temps /'ân/ peut occuper différentes fonctions syntaxiques (sujet, complément d'objet direct, etc.). Quant au démonstratif temporel /al'âna/, il n'occupe d'autres fonctions que celle de circonstant de temps.

¹ *Idem.*

² Le nom /'ân/ a pour pluriel /'awân/. Le verbe de même racine est /'ân-a/ (arriver pour le temps).

3.5 LE DÉMONSTRATIF SPATIAL /HUNÂ/

Pour Henri FLEISCH, le démonstratif /hunâ/ (ici) est le résultat d'une composition faite du pronom démonstratif /hâ/ (là) que l'on retrouve dans les compositions démonstratives comme /hâdâ/ (celui-là) et la base /nâ/.

Ce qui -dit il- a donné /*hânâ/, puis /hanâ/. Il ajoute : « Le démonstratif /hâ/ connaît une variante /hû/ qui est également employée pour les pronoms /huwa/ (lui), /humâ/ (eux deux), /hum/ (eux) ». ¹

D'après nous, si le pronom /hâ/ connaît une variante qui est /hû/, on pourrait se demander pourquoi c'est la variante /hâ/ qui est la composante du démonstratif temporel /hunâ/ et non pas la variante /hû/ ?

Il est fort probable que /hunâ/ a été composé à partir de la variante /hû/ et non pas /hâ/. On pourrait penser que la variante /hâ/ a connu une réduction au niveau de la voyelle longue /â/ et devenir /ha/. On obtient ainsi : /hû + nâ/ > /hu + nâ/ > /hunâ/

Nous avons pu voir que ce phénomène de réduction s'est produit avec d'autres unités, notamment avec le circonstant /mundu/ (depuis), où /dû/ est devenu /du/, avec le circonstant /kam ?/, où /mâ/ est devenu /ma/ > /m/.

Cela dit, /hunâ/ (ici), qui est la combinaison d'une des variantes du pronom de démonstration /hâ/, faisant partie de la catégorie du nom, et de la base /nâ/, ne peut engendrer qu'une unité nominale.

¹ Henri FLEISCH, *Traité de philologie*, t. 2, p. 62.

3.6 L'INTERROGATIF SPATIAL /'AYNA/

L'interrogatif /'ayna/ (où ?) a été classé par les grammairiens arabes anciens dans la catégorie du nom, non pas selon un critère morphologique, mais plutôt syntaxique. En effet, d'après az-ZAJJÂJÎ, les pronoms interrogatifs ont été classés parmi les noms, parce qu'ils commutent avec ceux-ci.¹ Pourtant, il est possible de démontrer que le pronom interrogatif /'ayna/ est morphologiquement un nom. Les recherches linguistiques modernes montrent que dans les pronoms interrogatifs comme /'ayna/, il y a le morphème d'interrogation /'ayy/ (quel), et la base allégée /na/ que l'on retrouve dans /hunâ/ ou /'anna/.²

Ainsi, la combinaison d'un pronom d'interrogation déclinable /'ayy/ (quel) et la base /n/ ne peut que donner un pronom. Autrement dit, une unité nominale. La désinence casuelle qui devait se trouver sur /'ayy-a/ avant la combinaison avec la base /n/ s'est déplacé vers la fin du mot composé et a fini par se figer. Le pronom d'interrogation /'ayna/ qui, aujourd'hui, paraît figé, devait être déclinable. À ce propos, SIBAWAYHI dit : «Ils ont laissé la fin du mot (lahâ) à l'accusatif, comme ils ont laissé la fin de /'ayna/ à l'accusatif.

¹ Voir Hassan HAMZÉ, *Les théories grammaticales d'az-Zajjâjî*, p. 414.

² Henri FLEISCH, *Traité de philologie*, t. 2, p. 62.

Cependant, ils ont fait cela du fait qu'ils l'ont changé pour ses fréquents emplois dans leur parler. Ils ont modifié sa flexion comme ils l'ont modifié ».¹

« وَ تَرَكُوا آخِرَ الْإِسْمِ مَفْتُوحًا كَمَا تَرَكُوا آخِرَ "أَيْنَ" مَفْتُوحًا وَ إِنَّمَا فَعَلُوا ذَلِكَ بِهِ حَيْثُ غَيَّرُوهُ لِكَثْرَتِهِ فِي كَلَامِهِمْ فَغَيَّرُوا إِعْرَابَهُ كَمَا غَيَّرُوهُ. »

3.7 LE DÉMONSTRATIF SPATIAL /ḤAYTU/

/ḥaytu/ (là où) est un pronom relatif qui résulte, selon Henri FLEISCH, d'une composition entre la forme nominale /ḥayy/ que l'on retrouve dans /ḥayyahal/ et dans le geez : /kaha/ (là), et /t/ qui est le démonstratif.² La composition morphologique de /ḥaytu/ montre que c'est là, le résultat obtenu à partir d'une forme nominale /ḥayy/ et d'un démonstratif /t/. De ce fait, /ḥaytu/ ne peut être qu'un nom figé.

3.8 LE DÉMONSTRATIF SPATIAL /ṬAMMA/

Le nom de lieu /ṭamma/ (ici même) est également composé du démonstratif /t/ et des bases telles que sont le simple /m/ et /mâ/, comme dans /'inna/ (certes) , /ṭamma/ (là où), /hunna/ (ici). /ṭamma/ serait à l'origine

¹ SIBAWAYHI, t.3, p. 498.

² Henri FLEISCH, *Traité de philologie*, p : 62.

/*tam/, qui aurait pour correspondant en hébreu /šam/ (là).¹ /tamma/ comme l'hébreu /šamma/ a été composé à partir de :

En arabe = /ta + m + ma/ > /tamma/ (ici là)

En hébreu = /ša + m + ma/ > /šamma/ (ici là)

Ainsi, /tamma/ est un nom composé de trois racines monoconsonantiques.

L'aspect lexical et morphologique du circonstant est en constante évolution par la création de nouvelles unités composées. Elles rejoignent, petit à petit, la riche famille des circonstants. Cette création de formes expressives n'est pas spécifique à une époque de l'histoire de la langue arabe. De plus, notre objectif n'était pas de faire l'étude historique de cet aspect de l'évolution, mais d'insister sur l'existence de ce phénomène qui constitue un facteur d'instabilité réel de la langue. L'objet de notre étude a été d'analyser des unités créées dans le passé et reconnues comme telles.

Bref, la présente partie de notre étude a permis de montrer que l'hétérogénéité morphologique des circonstants correspond exactement à celle du nom. Il existe des formes nominales indiscutables et des formes qui font l'objet de discussion quant à leur appartenance à la catégorie du nom. Vouloir discuter certaines unités circonstancielle à savoir si elles représentent une catégorie morphologique particulière ou si elles appartiennent à d'autres catégories, c'est vouloir rediscuter la classe nominale. Le nom est une classe morphologique très riche, dont certains aspects, il est vrai, sont comparables à

¹ Henri FLEISCH, *op. cit.*, t. 2, p. 61.

ceux d'autres classes comme la particule. Pourtant cette richesse morphologique est un indice qui montre que le système morphologique du nom est, en quelque sorte, ruiné.

Bien entendu, nous sommes conscients que les cloisons entre le nom et, en particulier, la particule ne sont pas étanches. Ce qui signifie que l'idée de glissement ou de fuite d'une classe à une autre n'est pas à écarter. Les causes de fuite sont dues à des facteurs d'ordre morphologique, sémantique et syntaxique. Ce que nous tenterons de démontrer tout au long de notre travail.

D'autre part, notre étude a permis de constater que la catégorie lexicale du circonstant est une catégorie ouverte à des unités toujours nouvelles. D'une certaine manière, le circonstant reste lié au processus de création lexicale.

Ainsi, il a été constaté que la catégorie lexicale du circonstant est en perpétuelle variation. Cette variation, comme nous le constaterons également dans les parties sémantique et syntaxique, montre clairement que le circonstant a toujours été instable en soi et contribue beaucoup à l'instabilité de la langue en général.